



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de  
du travail et des sc

# Les librairies en Auvergne-Rhône-Alpes

**DREETS Auvergne-Rhône-Alpes  
Service Etude Statistique Evaluation**

**Fanny SOUTOUL**

**Sous la direction de Christine JAKSE**

**Avec l'appui de Nathalie GOURGUILLO, Olivier JACOD, Cyrille VAN-PUYMBROECK**

**- Novembre 2022 -**



Le secteur du livre présente de forts enjeux en termes culturels, sociaux et démocratiques mais aussi en termes d'économie et d'emploi. Ces enjeux expliquent la mise en œuvre de différentes politiques de soutien au secteur du livre à travers notamment la réglementation (ex : prix unique du livre, prix unique du livre numérique, TVA fixée à 5,5%,...) et l'investissement de plusieurs parties prenantes tant publiques (ex : DRAC, Centre National du Livre, collectivités locales,...) que privées (ex : Syndicat National du Livre, Syndicat National de l'Édition, Association pour le Développement de la Librairie de Création, Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles,...) qui interviennent de diverses façons ; mise en œuvre d'aides directes, actions structurantes, démarches de labellisation,...

Malgré ces dispositifs de soutien existants, le secteur du livre est soumis à des évolutions conjoncturelles fortes qui tendent à le fragiliser. D'une part, l'augmentation de l'offre qui est concomitante avec une diminution des ventes. D'autre part, un développement du numérique qui induit, outre les changements de pratiques et de comportements, une concurrence exacerbée dans un secteur déjà très concurrentiel et marqué par des mouvements de concentration.

Au regard des enjeux du secteur et de ces évolutions conjoncturelles et structurelles, la Direction Régionale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et l'Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture se sont interrogées, dans le cadre de leur travail au sein du Contrat d'Objectif Emploi Formation (COEF) Culture, sur « *les besoins, les pratiques et les freins en termes de recrutement au regard des compétences acquises par la formation initiale et continue, de l'évolution et de l'attractivité des métiers et des secteurs des maisons d'édition et des librairies indépendantes* ».

Cette étude vise à apporter des éléments de compréhension sur le contexte et les enjeux des librairies en général en France (partie 1) et sur les principales caractéristiques de l'emploi dans les librairies de la région Auvergne-Rhône-Alpes (partie 2). Une annexe est dédiée à l'ensemble des données statistiques exploitées et analysées dans l'étude.

## Résumé

---

### **Éléments de compréhension du contexte, des contraintes et des enjeux des librairies en France**

Au niveau national, en 2019, les librairies occupaient la 2<sup>ème</sup> place sur le marché des livres neufs (22,5% des ventes) après la grande distribution spécialisée (ex : FNAC, Cultura – 27%) et avant la vente par internet (21%) et la grande distribution non spécialisée (super et hyper marchés – 18,5%).

Au sein de ce secteur de distribution du livre, les librairies indépendantes se caractérisent notamment par leur liberté plus ou moins grande dans le choix de leur assortiment. A travers leurs choix éditoriaux, elles contribuent au maintien de la biodiversité. Le qualificatif d'« indépendante » a d'ailleurs une dimension politique prégnante. Ces librairies peuvent être considérées comme des espaces de consommation engagés. Outre cette dimension politique, les librairies indépendantes jouent un rôle culturel. Ceci explique que le maintien d'un tissu de librairies sur le territoire constitue un enjeu d'aménagement du territoire.

Par ailleurs, ces dernières sont également caractérisées par des contraintes fortes en termes économique (coûts des salaires, des locaux, des frais de transports) mais aussi en termes de gestion des stocks. Ceci peut expliquer que les librairies affichent un taux de résultats net parmi les plus faibles des différents commerces de détails. Les librairies sont également confrontées à un rapport de forces déséquilibré avec les gros éditeurs, à la baisse des ventes de livres et à des mutations induites par le numérique avec notamment la montée en puissance de nouveaux concurrents (ex : Amazon).

Face à ces difficultés, des pistes existent pour pérenniser l'activité des librairies. Tout d'abord, continuer à assoir la qualité de l'offre notamment en valorisant le rôle de conseil, en développant ce que certains qualifient de « médiation culturelle » (ex : rencontres avec les auteurs.trices, lectures, séances de dédicace), en diversifiant les produits vendus (ex : papeterie, jeux), en valorisant les lieux par la mise en valeur de la vitrine et de l'espace commercial, voire en proposant des offres hybrides (ex : café-librairie, librairie-cave à vin, librairie-galerie d'art,...), en améliorant l'image prix car, malgré la loi sur le prix unique du livre, parmi les acheteurs de livres non clients des librairies, près d'un quart considèreraient que les prix et les promotions pratiqués par les libraires ne sont pas intéressants, en travaillant à élargir la clientèle. Ensuite, il semble nécessaire de professionnaliser les pratiques de gestion, de marketing et de vente notamment via la formation et l'investissement dans des outils numériques. Enfin, il s'agirait de mutualiser les pratiques, pour faire cause commune face aux concurrents de la grande distribution ou du e-commerce.

\*\*\*\*\*

### **Eclairage statistique sur les principales caractéristiques de l'emploi dans les librairies de la région**

#### ***Nombre de librairies***

En 2021, la région compte 650 librairies, 46% sont - non employeuses et 54% sont employeuses. Entre 2010 et 2021, le nombre total de librairies a augmenté de 6%. La période de la crise sanitaire n'a pas été accompagnée d'une diminution de leur nombre total qui est même passé, entre 2019 et 2021, de 636 à 650 (soit +2,2%).

Au niveau régional, 27% des librairies se situent dans le Rhône (177). Les départements qui comptent ensuite le plus de librairies sont l'Isère (66 soit 10%), la Drôme (65 soit 10%) et la Haute Savoie (64 soit 10%).

En revanche, si l'on rapporte le nombre de librairies présentes sur les territoires à la population, la Drôme est le territoire le mieux pourvu puisqu'elle compte en moyenne 13 librairies pour 100 000 habitants. Viennent ensuite l'Ardèche (10 librairies pour 100 000 hab.), l'Allier et le Rhône (9 librairies pour 100 000 hab.), le Puy de Dôme, la Savoie et la Haute Savoie (8 pour 100 000 hab.).

### ***Les librairies employeuses***

Les librairies employeuses de la région comptent 1 734 salariés en 2021, soit 0,9% des salariés du commerce de détail régional et 14% des salariés des librairies françaises. Elles sont majoritairement de taille modeste, comme dans le secteur du commerce de détail : 58% d'entre elles comptent de 1 à moins de 3 salariés (contre 55% dans le commerce de détail soit +3 pts) et 23% ont entre 3 à moins de 6 salariés (contre 25% dans le commerce de détail soit -2 pts). Les établissements de taille importante sont minoritaires, comme dans le secteur du commerce de détail : 6% emploient 20 salariés ou plus.

L'effectif moyen dans les librairies régionales est de 5 salariés contre 4,7 salariés dans les librairies françaises (soit +0,3 pt d'écart) et 5,8 salariés dans le commerce de détail régional (soit -0,8 pt). Cependant, compte tenu du nombre important d'établissements de petite taille, l'effectif médian des librairies régionales est bien inférieur. Ainsi, la moitié des librairies régionales emploient jusqu'à 2,2 salariés.

Dans les librairies employeuses de la région, le salaire moyen par tête (SMPT) médian<sup>1</sup> est de 1 705 €. Il est équivalent à celui des librairies au niveau national (- 1 707 €) mais inférieur à celui du commerce de détail régional (1 812 € soit - 107 €) et à celui de l'ensemble des salariés du secteur privé au niveau national (1 789 € soit - 84 €).

### ***Les contrats dans les librairies employeuses***

En 2021, 1 337 contrats de travail ont été signés dans les librairies employeuses de la région, soit 0,6% des contrats du secteur du commerce de détail et 13,6% des contrats signés dans les librairies en France. Entre 2010 et 2021, le nombre de contrats signés dans les librairies a doublé.

En 2021, seuls 24% des contrats signés dans les librairies employeuses sont des Contrats à Durée Indéterminée (CDI), contre 28% dans le commerce de détail (soit -4 pts) et 22% dans les librairies en France (soit +2 pts). Parmi les contrats signés dans les librairies, 42% sont des CDD supérieurs à 1 mois (contre 28% dans le commerce de détail, soit +14 pts). Enfin, 33% des contrats sont des contrats d'une durée inférieure ou égale à 1 mois (contre 44% dans le commerce de détail, soit -11 pts).

Entre 2010 et 2021, la part des CDI dans l'ensemble des contrats signés dans les librairies employeuses a augmenté de 9 points passant de 15% à 24%, tandis que la part des CDD supérieurs à 1 mois a diminué de 9 pts passant de 51% à 42%. La hausse de 9 points de la part des CDI observée dans le secteur de la librairie entre 2010 et 2021 est strictement égale à celle constatée sur la même période pour l'ensemble du commerce de détail dans la région.

Si les femmes sont les signataires de 67% de l'ensemble des contrats des librairies employeuses de la région en 2021, elles sont sous-représentées parmi les signataires de CDI (64% des CDI sont signés par des femmes, soit -3 pts) et surreprésentées parmi les signataires de CDD inférieurs ou égaux à 1 mois (71% soit +4 pts).

---

<sup>1</sup> Le salaire moyen par tête (SMPT) mensuel est calculé en rapportant la masse salariale annuelle à l'effectif moyen annuel divisé par 12. Les données présentées ont été calculées en calculant le SMPT de chaque établissement puis en établissant une médiane des SMPT pour chaque territoire.

Si la part des CDI dans l'ensemble des contrats est de 25% dans l'ensemble des librairies de la région, elle est bien plus faible dans les établissements de 3 à moins de 6 salariés (16% soit -9 pts) et plus importante dans les établissements comptant entre 6 et moins de 20 salariés (29% soit +4 pts) et dans ceux de 20 à moins de 50 salariés (32% soit +7 pts). Par ailleurs, comparativement à la moyenne des librairies régionales, la part des CDD supérieurs à 1 mois est particulièrement importante dans les établissements de 3 à moins de 6 salariés (62% soit +19 pts) et la part des CDD inférieurs ou égaux à 1 mois est notable dans les établissements de 1 à moins de 3 salariés (40% soit +8 pts) et dans ceux de 50 salariés et plus (41% soit +9 pts).

Concernant l'intérim, en 2021, les librairies de la région ont eu recours à 133 contrats en intérim, soit 0,3% des contrats en intérim signés par l'ensemble des commerces de détail de la région et 8,5% des contrats en intérim des librairies au niveau national.

Concernant l'alternance, sur la période d'août 2020 à juin 2021, 69 contrats d'apprentissage ont été signés par des librairies en région, soit 13% des contrats d'apprentissage du secteur en France et 0,8% de ceux signés par l'ensemble des établissements de commerce de détail de la région. Enfin, en région, peu de contrats de professionnalisation sont signés dans les librairies (5 en moyenne annuelle entre 2019 et 2021).

### ***Les actifs en emploi***

En 2018, la région comptait 1 719 actifs en emploi (salariés et non-salariés) dans le secteur de la librairie, soit 0,7% des actifs travaillant dans le commerce de détail. En termes de statut d'emploi, l'emploi en CDI domine massivement dans les librairies (70%) suivi des non-salariés, qu'ils soient employeurs ou non (19%). Comparativement à l'ensemble du commerce de détail, la répartition des actifs en emploi par statut d'emploi dans la région est relativement similaire.

Le secteur de la librairie est féminisé puisque près de 2/3 des personnes actives sont des femmes, comme dans l'ensemble du commerce de détail. Mais, si les femmes sont majoritaires dans l'ensemble du secteur de la librairie, elles sont sous-représentées dans les niveaux de catégories socioprofessionnelles les plus élevées, comme dans l'ensemble du commerce de détail. En effet, alors qu'elles comptent pour 61% de l'ensemble des actifs de la librairie, elles représentent 48% des chefs d'entreprise (-13 pts) et 47% des cadres et professions intellectuelles supérieures (-14 pts). En revanche, elles sont surreprésentées dans la catégorie « employés » (71%, soit 10 pts de plus que leurs poids dans le secteur). De plus, les femmes employées sont surreprésentées dans les statuts précaires (CDD, contrat saisonnier ou d'intérim). En effet, 73% des contrats précaires sont signés par des femmes (+12 pts).

Les actifs travaillant dans le secteur de la librairie sont plus âgés que dans le commerce de détail. En effet, en 2018, 30% étaient âgés de 50 ans ou plus (contre 25%). Si la part des actifs d'âge intermédiaire est relativement similaire à celle du commerce de détail, en revanche, la part des moins de 30 ans est plus faible en librairie : 21% avaient entre 20 et 29 ans (contre 25%) et 2% avaient moins de 20 ans (contre 4%).

La librairie est caractérisée par des parts de chefs d'entreprise et d'employés importantes comparativement au commerce de détail (respectivement 19% contre 14%, soit +5 pts et 57% contre 46%, soit +11 pts). En revanche, les parts de professions intermédiaires et d'ouvriers y sont plus faibles (respectivement 13% contre 22%, soit -9 pts et 6% contre 10%, soit -4 pts).

La librairie est un secteur où les actifs sont plus diplômés comparativement à ceux du commerce de détail : 14% ont un niveau supérieur ou égal au master (contre 8% dans le commerce de détail, soit + 6 pts), 44% ont un niveau supérieur au bac et inférieur ou égal à la licence (contre 24%, soit + 20 pts). En revanche, la part des personnes ayant un niveau inférieur ou égale au brevet y est relativement faible (17% contre 40%, soit

-23 pts). Les actifs diplômés sont surreprésentés parmi les chefs d'entreprise (67% d'entre eux ont un niveau supérieur au bac, contre 58% de l'ensemble des actifs du secteur, soit + 9 pts) et parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (71% d'entre eux ont un niveau supérieur au bac, soit + 13 pts).

22% des actifs dans les librairies travaillent à temps partiel, comme dans l'ensemble du commerce de détail (23%). Les contrats à temps partiel sont plus souvent le fait des personnes en contrats à durée limitée. En effet, 50% des actifs des librairies qui sont en contrat à durée limitée sont à temps partiel (soit +24 pts). De plus, les femmes sont surreprésentées dans les emplois à temps partiel comparativement à leur part dans l'ensemble des actifs (82% contre 61%, soit +21 pts). Les employés sont les plus concernés par le temps partiel puisque 30% ne travaillent pas à temps complet, contre 22% de l'ensemble des actifs de la librairie (+8 pts). Enfin, les jeunes sont les plus concernés par le temps partiel dans la librairie puisque 32% des actifs de moins de 30 ans ne travaillent pas à temps complet (contre 22% de l'ensemble des actifs de la librairie soit +10 pts).

### **La formation dans le secteur du livre**

L'association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, en collaboration avec les services de la Région, avait réalisé en juillet 2021 une cartographie de l'offre de formation aux métiers du livre en région<sup>2</sup>. Dans le cadre de la présente étude, des données complémentaires ont été produites en partenariat avec Via Compétences et viennent compléter la cartographie susmentionnée, sans garantie d'exhaustivité.

Concernant les différentes formations retenues, existantes sur la région, elles se situent principalement dans 3 départements, le Rhône, l'Isère et le Puy de Dôme:

Niveaux de formation	Rhône	Isère	Puy de Dôme	Loire
Master				
Bac +3				
Bac +2				
Bac				
Non diplômante				
Préparation au concours				

Sources : Via Compétences : sessions de formation publiées et terminées ayant commencé à partir du 01/09/2021 et présentes en base au 08/09/2022 & Cartographie des formations de l'Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture - Traitement SESE-DREETS

Entre 2019 et 2021, 153 personnes demandeuses d'emploi ont suivi une formation référencée sous l'un des 4 formacodes<sup>3</sup> (Librairie, Bibliothèque - documentation, Lecture - correction, Droit - propriété intellectuelle). Parmi elles, 86% étaient des femmes, 24% avaient moins de 30 ans, 36% entre 30 et 39 ans, 22% entre 40 et 49 ans et 19% 50 ans ou plus. Enfin, à l'entrée en formation, 65% avaient un niveau licence ou supérieur, 23% un niveau Bac +2 et 7% un niveau Bac.

<sup>2</sup> <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/cartographie-des-formations-aux-metiers-du-livre-en-region-auvergne-rhone-alpes>

<sup>3</sup> Le formacode est l'outil de référence pour l'indexation des domaines de formations mais aussi des publics, des moyens, des types de certifications... Il permet de gérer des bases de données sur l'offre de formation.

## Tables des matières

Résumé .....	4
Méthodologie .....	9
PARTIE 1 - Eléments de compréhension du contexte et des enjeux des librairies en France.....	10
I. La place des librairies au sein des circuits de distribution du livre.....	10
II. Les librairies dites « indépendantes » .....	11
III. Les contraintes des librairies .....	11
A. Les contraintes économiques et de gestion.....	11
B. Les rapports de force déséquilibrés avec les éditeurs .....	11
C. La baisse des ventes de livres.....	11
D. Les mutations induites par le numérique.....	12
IV. Les pistes pour pérenniser l'activité des librairies .....	12
A. La qualité de l'offre.....	12
B. La professionnalisation des pratiques de gestion, de marketing et de vente.....	13
C. La mutualisation .....	13
PARTIE 2 - Éclairage statistique sur les principales caractéristiques de l'emploi dans les librairies régionales	14
I. Etat des lieux statistique des librairies employeuses et non employeuses en Auvergne-Rhône-Alpes ....	14
A. Ensemble des librairies - employeuses et non employeuses.....	14
B. Les établissements non employeurs / Les travailleurs indépendants.....	17
C. Les établissements employeurs .....	18
D. La typologie des contrats signés au moment de l'embauche dans les librairies employeuses .....	22
E. Les contrats en intérim.....	25
F. Les contrats en apprentissage .....	26
II. Les actifs en emploi .....	28
A. Données de cadrage .....	28
B. Professions et Catégories Socioprofessionnelles selon différents critères.....	34
C. Statuts des actifs en emploi selon différents critères .....	37
D. Quotités de temps de travail des actifs en emploi selon différents critères .....	39
III. La formation dans le secteur du livre .....	43
A. Panorama des formations existantes .....	43
B. Zoom sur la formation des personnes demandeuses d'emploi .....	45
Références bibliographiques .....	46

## Méthodologie

---

La présente analyse porte sur le champ des librairies couvert par la sous-classe de la NAF 4761Z *Commerce de détail de livres*, qui inclue, sans pouvoir les distinguer, les librairies indépendantes<sup>4</sup>. Lorsque cela est possible, selon les indicateurs, les établissements de cette sous-classe sont comparés à ceux immatriculés sous la même sous-classe au niveau national et ceux qui correspondent au commerce de détail au niveau régional (soit la division 47 : Commerce de détail, à l'exclusion des automobiles et des motocycles).

Pour compléter cette analyse des bases de données disponibles, une enquête a été administrée auprès des librairies indépendantes et des maisons d'édition de la région identifiées par l'Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture. Cette enquête visait à cerner plus précisément les besoins, les pratiques et les freins en termes de recrutement au regard des compétences acquises par la formation initiale et continue, de l'évolution et de l'attractivité des métiers et du secteur. En dépit des relances, le taux de réponse s'est avéré insuffisant pour permettre une exploitation statistique solide.

La description détaillée des sources statistiques mobilisées pour la présente étude se trouve dans l'annexe dédiée aux statistiques.

---

<sup>4</sup> La commande initiale portait plus largement sur les librairies indépendantes et les maisons d'édition. L'analyse statistique suivante porte sur l'ensemble des librairies de la région et ne couvre pas le champ des maisons d'édition. En effet, l'analyse croisée de la liste de maisons d'édition fournie par l'Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture (ARL), partenaire de l'étude, et la liste des établissements immatriculés sous la nomenclature 5811Z Editions de livres a mis en évidence deux difficultés. D'une part, parmi environ 920 structures immatriculées sous ce code dans la région, près de 750 ne sont pas identifiées par l'ARL (soit environ 80%). Compte tenu du fait que parmi ces établissements non identifiés, près de 650 sont non employeurs, l'hypothèse a été faite qu'un certain nombre d'entre eux relevaient probablement de démarches individuelles d'autoédition et non d'établissements professionnels du secteur. D'autre part, dans la liste des 175 maisons d'édition identifiées par l'Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, 44% ne sont pas immatriculées sous le code APE 5811Z mais sous d'autres nomenclatures. L'analyse des établissements relevant du code APE 5811Z ne semblait donc pas pertinente et a de ce fait été écartée. De plus, l'analyse statistique sur la liste des établissements fournie par le partenaire a été rendue impossible pour deux raisons. D'une part, dans certaines bases de données à disposition, les données ne sont pas disponibles au niveau des établissements. D'autre part, dans les bases où l'analyse par SIRET était possible, aucune comparaison (géographique, sectorielle ou temporelle), à champ constant n'était permise du fait de la création/modification des immatriculations.

## PARTIE 1 - Eléments de compréhension du contexte et des enjeux des librairies en France

---

Les librairies constituent l'un des circuits de distribution du livre (I). Elles présentent bien souvent un certain nombre de caractéristiques qui leur permet d'être qualifiées d' « indépendantes » (II). Soumises à plusieurs contraintes (III), des pistes peuvent être explorées pour pérenniser leur activité (IV).

### I. La place des librairies au sein des circuits de distribution du livre

Depuis la deuxième guerre mondiale, les librairies « traditionnelles » sont confrontées à plusieurs mutations : la montée en puissance de la grande distribution et des grandes surfaces culturelles puis, à partir des années 2000, l'émergence du commerce en ligne qui, depuis, ne cesse de gagner des parts de marché<sup>5</sup>.

Les principaux secteurs de distribution du livre se partagent le marché et se démarquent par des critères de performance spécifiques :

Secteur	Part des achats de livres neufs en valeur en 2019 *	Critères de performance **
Grande distribution spécialisée	27%	– Assortiment – Praticité des horaires
Librairies	22,5%	– Plaisir d'y faire des achats, – Qualité de la sélection des livres proposés – Qualité de l'ambiance, du cadre et de l'aménagement, – Qualité des conseils et des recommandations.
Ventes par internet	21%	– Etendue du choix – Stocks – Délais de livraison
Grande distribution non spécialisée (super et hyper marchés)	18,5%	– Horaires d'ouverture – Possibilité d'acheter des livres au même moment qu'autres achats

\* Source : Ministère de la Culture - Chiffres clefs du secteur du livre en 2018-2019 : [www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Documentation/Publications/Chiffres-cles-du-secteur-du-livre](http://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Documentation/Publications/Chiffres-cles-du-secteur-du-livre)

\*\* Source : « Etude de la clientèle des librairies indépendantes » pages 31, 35, 47 - juin 2019, Etude de l'Observatoire Société et Consommation pour le Syndicat de la Librairie Française

Il convient de souligner que les ventes par internet ne cessent de progresser en termes de part de marché avec un taux de croissance annuel moyen de 5,6% entre 2008 et 2018 selon l'institut Xerfi<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> « La situation économique et financière des librairies indépendantes » - mai 2019, Analyse Xerfi pour le Syndicat de la Librairie Française

## II. Les librairies dites « indépendantes »

Les librairies dites « indépendantes » se caractérisent notamment par un actionariat principalement représenté par le dirigeant et par leur liberté plus ou moins grande dans le choix de leur assortiment<sup>ii</sup>. Ainsi, à travers leurs choix éditoriaux, ces librairies permettent à des auteurs sans exposition médiatique ainsi qu'à des maisons d'édition de taille modeste de gagner en visibilité et d'espérer une rentabilité économique à leur travail<sup>iii</sup>.

De plus, elles contribuent au maintien de la biodiversité, c'est-à-dire au pluralisme des productions éditoriales mises à disposition des lecteurs, ce qui permet d'alimenter le débat démocratique en offrant à lire et à confronter des idées variées<sup>iv</sup>. Le qualificatif d'« indépendante » a d'ailleurs une dimension politique prégnante. Ces librairies peuvent être considérées comme des espaces de consommation engagés<sup>v</sup>. Outre cette dimension politique, les librairies indépendantes jouent un rôle culturel. Elles peuvent être considérées comme des équipements culturels privés. Ceci explique que le maintien d'un tissu de librairies sur le territoire constitue un enjeu d'aménagement du territoire<sup>vi</sup>.

## III. Les contraintes des librairies

### A. Les contraintes économiques et de gestion

Du fait de la loi de 1981 sur le prix unique du livre qui a notamment pour objectif de préserver la diversité du tissu des librairies, la marge commerciale ne peut pas se jouer sur le prix de vente. De plus, un certain nombre de coûts sont structurellement contraints. Tout d'abord, **les salaires** car quand bien même les salaires du secteur sont peu élevés au regard du niveau de qualification des salariés, ce poste pèse, les frais de personnel étant relativement incompressibles puisque le personnel est garant de la qualité du service et du conseil<sup>vii</sup>. Ensuite, **les locaux** puisque les librairies situées en centre-ville font face à des loyers qui peuvent être élevés et ont tendance à augmenter<sup>viii</sup>. Enfin, **les frais de transports** qui tendent à augmenter du fait de la hausse des prix des carburants.

La **contrainte de la gestion des stocks** est aussi très prégnante. L'enjeu est de trouver un équilibre dans le volume et la variété des livres entre ceux qui sont à rotation rapide (best sellers, nouveautés) et ceux qui relèvent de choix éditoriaux du libraire dont la vente peut être plus lente. Cet équilibre étant tributaire de l'espace disponible, du taux de rotation et des exigences de rentabilité<sup>ix</sup>.

Ces différentes contraintes économiques conduisent les librairies à avoir **des marges bénéficiaires faibles ayant tendance à diminuer**<sup>x</sup>. De ce fait, les librairies affichent un taux de résultats net parmi les plus faibles des différents commerces de détails<sup>xi</sup>.

### B. Les rapports de force déséquilibrés avec les éditeurs

Outre ces caractéristiques économiques difficiles inhérentes à l'activité, les librairies indépendantes sont également confrontées à un rapport de force déséquilibré en faveur des maisons d'édition de taille importante<sup>xii</sup>. Parallèlement, il convient de souligner que les maisons d'édition de taille plus modeste ont besoin des librairies indépendantes pour s'assurer de la diffusion de leurs livres.

### C. La baisse des ventes de livres

Les ventes de livres sont en baisse depuis plusieurs années. Cependant, il convient de souligner que certains segments tirent leur épingle du jeu : la jeunesse, la BD avec le succès des mangas et les livres de poche du fait de leur positionnement prix<sup>xiii</sup>.

## D. Les mutations induites par le numérique

Le développement du numérique a permis l'arrivée de **nouveaux concurrents qui montent fortement en puissance**, avec notamment Amazon. Ainsi, après avoir fait face à l'arrivée de la grande distribution et aux grandes surfaces spécialisées (Fnac, Cultura,..), les librairies sont désormais également concurrencées par les distributeurs sur internet qui, contrairement aux précédents concurrents, ont des avantages en termes de stocks, de délais, de facilités de livraison, de petits tirages<sup>xiv</sup>,... Malgré cette concurrence exacerbée et contrairement aux disquaires qui ont quasiment disparus sous l'effet du numérique, les librairies semblent résister<sup>xv</sup>.

De plus, le développement du numérique induit **une offre de loisirs concurrentiels à la lecture**. Ainsi, face à la multiplication de l'offre de loisirs multimédia, le nombre de lecteurs est en diminution et les personnes consacrent moins de temps à lire<sup>xvi et xvii</sup>.

## IV. Les pistes pour pérenniser l'activité des librairies

Pour faire face à cette concurrence, les librairies indépendantes doivent mettre en place des stratégies de différenciation au niveau de la qualité de leur offre mais aussi se professionnaliser dans leurs pratiques de gestion de marketing et de vente et enfin consolider les efforts de mutualisation.

### A. La qualité de l'offre

Compte tenu de la loi sur le prix unique du livre, la qualité de l'offre peut constituer un véritable critère distinctif de la grande distribution spécialisée ou non et de la vente par internet. C'est un atout essentiel à valoriser afin de fidéliser la clientèle, reconquérir une partie de clients voire à attirer de nouvelles personnes. Différentes options peuvent être mises en œuvre<sup>6</sup> :

- ✓ **Valoriser le rôle de conseil**, cœur de métier du libraire, qui constitue un élément clef de différenciation vis-à-vis des concurrents grâce à une relation personnalisée. Ce rôle de conseil « incarné » passe par le choix de l'assortiment et la politique du « coup de cœur » du libraire qui permettent de déterminer l'identité d'une librairie en affirmant des choix et en mettant en avant des livres. Il est d'autant plus important pour se distinguer des plateformes de vente par internet présentant certes une offre pléthorique mais qui peut placer les clients devant un embarras de choix inconfortable.
- ✓ **Développer une « médiation culturelle »** en organisant des rencontres avec des auteurs-trices, des lectures, des séances de dédicaces qui permettent d'animer et fidéliser une communauté de clients lecteurs.
- ✓ **Diversifier les produits vendus** pour trouver des revenus compensant la baisse des ventes de livres et assurer des marges plus confortables (ex : papeterie, jeux,...).
- ✓ **Valoriser le lieu**, en travaillant sur la vitrine et l'espace commercial pour le rendre attrayant et convivial, **voire proposer une offre hybride**. Ainsi, certains établissements, dont la surface le permet, élargissent leur l'activité (ex : café-librairie, librairie-cave à vin, librairie-galerie d'art,...).
- ✓ **Améliorer l'image prix** car, malgré la loi sur le prix unique du livre, il existe un déficit d'image-prix. Parmi les acheteurs de livres non clients des librairies, près d'un quart considèreraient que les prix et les promotions pratiqués par les libraires ne sont pas intéressants<sup>7</sup>.
- ✓ **Travailler à élargir la clientèle pour sortir de l'entre-soi**. En effet, de nombreux articles pointent le fait que les librairies constituent des espaces d'entre-soi sociologiquement marqué, enfermés dans une

<sup>6</sup> « Le livre », Fabienne Collard, Christophe Goethals, Marcus Wunderle – CRISP - « Dossiers du CRISP » 2015/1 n°84 | page 85-86

<sup>7</sup> « Etude de la clientèle des librairies indépendantes » Juin 2019, Observatoire Société et Consommation pour le syndicat de la librairie française

forme de culture élitiste qui excluait une catégorie de lecteurs préférant se tourner vers la vente en ligne, garantie d'une absence de jugement<sup>xviii</sup>.

## B. La professionnalisation des pratiques de gestion, de marketing et de vente

- ✓ **Améliorer les gains de productivité grâce à de meilleures pratiques de gestion des commandes, des achats, des retours et des stocks**, en se formant et en utilisant les fonctionnalités informatiques offertes par des outils de gestion dédiés, des bases de données bibliographiques enrichies, des fichiers clients. Outre le cœur de métier littéraire, les libraires doivent développer leurs compétences de gestionnaire<sup>xix</sup>.
- ✓ **Investir et développer des outils numériques** : en déployant des sites internet et en étant présent sur les réseaux sociaux afin d'apporter de la visibilité sur l'offre et les coups de cœur de la librairie, les événements organisés. Le site internet, au-delà de sa simple fonction de « vitrine numérique » a également vocation à améliorer la qualité du service via la possibilité de consulter les disponibilités en magasin, réserver, commander en ligne voire se faire livrer à domicile<sup>xx</sup>.

## C. La mutualisation

Outre l'activité de type syndical, des regroupements de librairies indépendantes existent de façon plus ou moins informelle pour mettre en valeur et/ou défendre la profession à différents échelons territoriaux voire pour développer des pratiques mutualisées.

Le premier groupement repérable, la Scol, daterait des années 50. Plusieurs autres groupements ont ensuite émergé. Le mouvement de regroupement s'est ensuite accéléré dans les années 1990 pour faire face à la concurrence accrue des grandes surfaces spécialisées et de la grande distribution. Ces initiatives pouvaient avoir une dimension locale, amenant à faire coopérer des librairies opérant sur la même zone de chalandise, ou nationale<sup>xxi</sup>.

Les regroupements visant à faire des coopérations pour faire cause commune face aux concurrents de la grande distribution ou du e-commerce permettent par exemple de mutualiser l'offre et de proposer de la vente en ligne comme le propose le site [www.librairiesindependantes.com](http://www.librairiesindependantes.com). Ce site fédère 16 portails de libraires indépendants, soit plus de 1200 librairies implantées sur l'ensemble du territoire. Il propose un moteur de recherche qui donne accès instantanément à l'ensemble des livres disponibles dans ces librairies, permet d'identifier la disponibilité d'un livre recherché, de le réserver dans une librairie géo-localisée à proximité, de se le faire livrer à domicile, de la même manière qu'un site de e-commerce, au même tarif qu'ailleurs du fait du prix unique du livre<sup>xxii et xxiii</sup>.

Des perspectives de développement existent pour ces démarches de mutualisation à l'image de la société Leslibraires.fr. Actuellement intermédiaire entre les centrales de distribution de l'édition et les lecteurs, elle développe également des logiciels de gestion de stock ou sert d'agence de communication numérique pour créer des sites internet de librairies et a pour projet de s'insérer dans le marché des chèques cadeaux, le leader Kadeos n'étant à ce jour pas présent chez les libraires indépendants, contrairement aux grandes surfaces spécialisées (Cultura, Decitre, Fnac,...)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> « Le site Leslibraires.fr trace son sillon face au géant Amazon », Les Echos du 12 janvier 2022, Stéphane Frachet

## PARTIE 2 - Éclairage statistique sur les principales caractéristiques de l'emploi dans les librairies régionales

L'analyse suivante portera tout d'abord sur les librairies en tant qu'établissements (I) puis sur les actifs travaillant dans les librairies (II) et enfin sur la formation dans le secteur du livre (III).

### I. Etat des lieux statistique des librairies employeuses et non employeuses en Auvergne-Rhône-Alpes

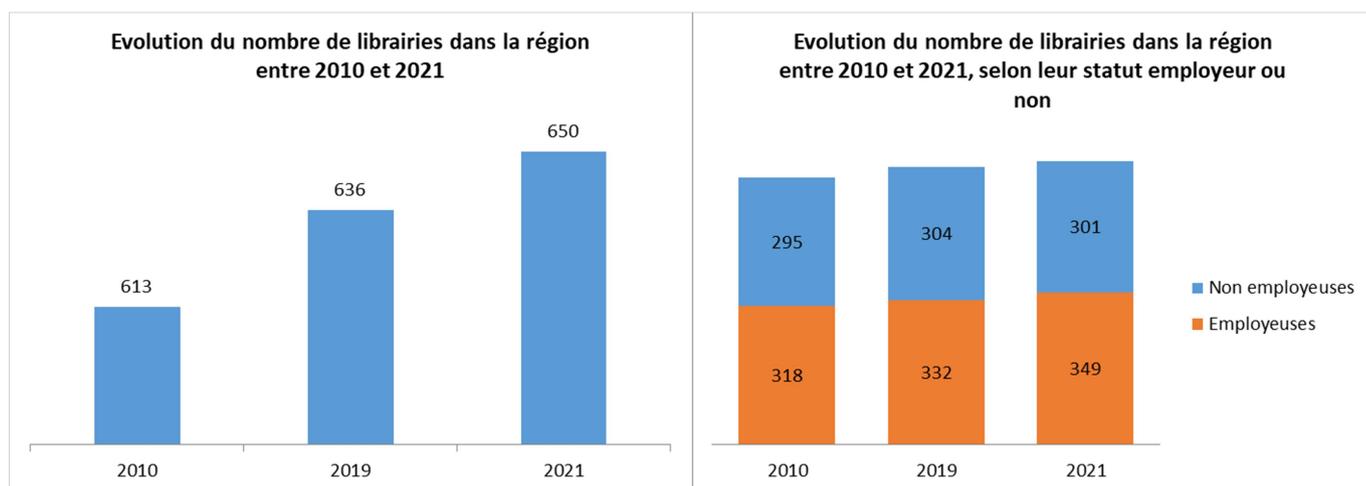
Dans un premier temps, les librairies seront étudiées dans leur globalité, qu'elles soient employeuses ou non (A). Dans un second temps, un focus sera fait sur les établissements non employeurs (B) puis sur les établissements employeurs (C). Enfin, l'analyse apportera un éclairage sur les contrats signés dans les librairies employeuses (D) avec des précisions sur les contrats en intérim (E) et en apprentissage (F).

#### A. Ensemble des librairies - employeuses et non employeuses

En 2021, la région compte 650 librairies au total, 301 sont non employeuses et 349 sont employeuses.

Entre 2010 et 2021, le nombre total de librairies a augmenté passant de 613 à 650, soit une augmentation de 6%. Cette augmentation a notamment été portée par la hausse du nombre de librairies employeuses qui sont passées de 318 en 2010 à 349 en 2021, soit une hausse de 9,7%. Sur la même période, le nombre de librairies non employeuses a également augmenté passant de 295 à 301, soit une évolution de 2%.

La période de la crise sanitaire n'a pas été accompagnée d'une diminution du nombre total de librairies. Au contraire, entre 2019 et 2021, le nombre total de librairies est passé de 636 à 650 (soit +2,2%). Cette augmentation a été portée par la hausse du nombre de librairies employeuses qui sont passées de 332 à 349 (soit +5,1%), tandis que celles non employeuses ont diminué sur cette même période, passant de 304 à 301 (soit -1%)<sup>9</sup>.

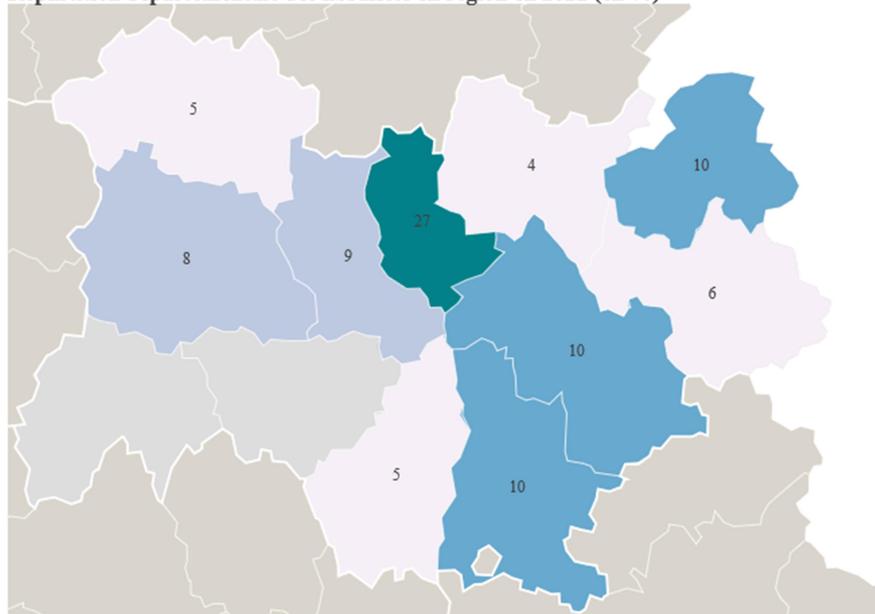


Source : URSSAF 2010, 2019 et 2021 - Traitement SESE-DREETS

<sup>9</sup> Compte tenu des données agrégées communiquées par l'URSSAF, nous ne sommes pas en mesure d'identifier si des librairies non employeuses sont devenues employeuses et vice versa. De ce fait, la diminution du nombre de librairies non employeuses ne signifie donc pas nécessairement la fermeture de l'établissement.

Au niveau régional, 27% des librairies se situent dans le Rhône (soit 177). Les départements qui comptent ensuite le plus de librairies sont l'Isère (66 soit 10%), la Drôme (65 soit 10%) et la Haute Savoie (64 soit 10%). Viennent ensuite la Loire (56 soit 9%) et le Puy de Dôme (54 soit 8%). Les départements les moins bien lotis sont la Savoie (37 soit 6%), l'Ardèche (33 soit 5%), l'Allier (31 soit 5%) et l'Ain (28 soit 4%). En Haute-Loire et dans le Cantal, le nombre de librairies non employeuses étant faible, il relève du secret statistique.

**Répartition départementale des librairies en région en 2021 (en %)**

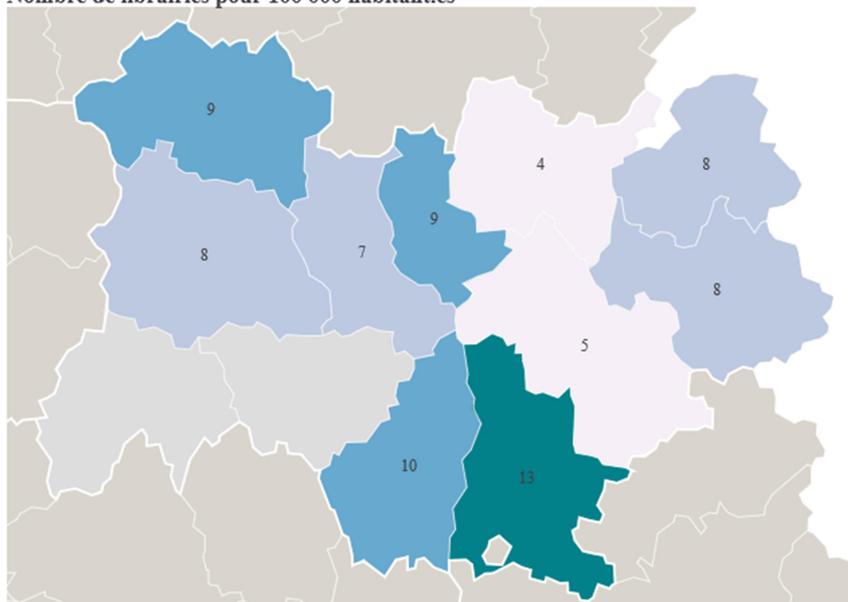


Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

Note : les données de la Haute-Loire et le Cantal ne sont pas disponibles car sont sous le secret statistique

En revanche, si l'on rapporte le nombre de librairies présentes sur les territoires à la population, la Drôme est le département le mieux pourvu puisqu'elle compte en moyenne 13 librairies pour 100 000 habitants. Viennent ensuite l'Ardèche (10 librairies pour 100 000 hab.), l'Allier et le Rhône (9 librairies pour 100 000 hab.), le Puy-de-Dôme, la Savoie et la Haute-Savoie (8 pour 100 000 hab.) et enfin l'Isère et l'Ain (respectivement 5 et 4 pour 100 000 hab.).

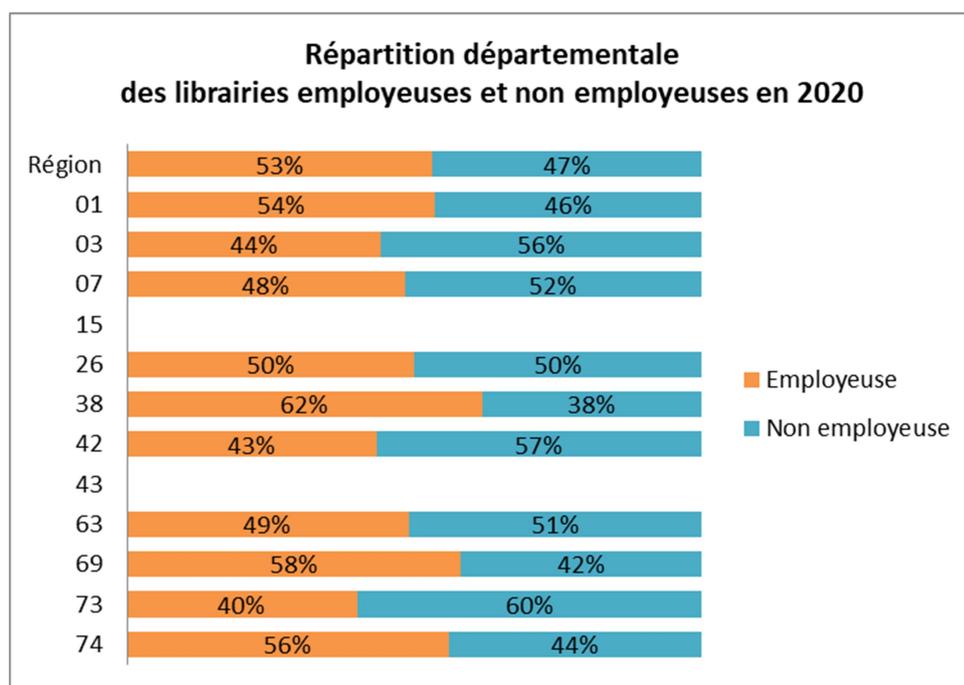
**Nombre de librairies pour 100 000 habitant.es**



Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

Note : les données de la Haute-Loire et le Cantal ne sont pas disponibles car sont sous le secret statistique

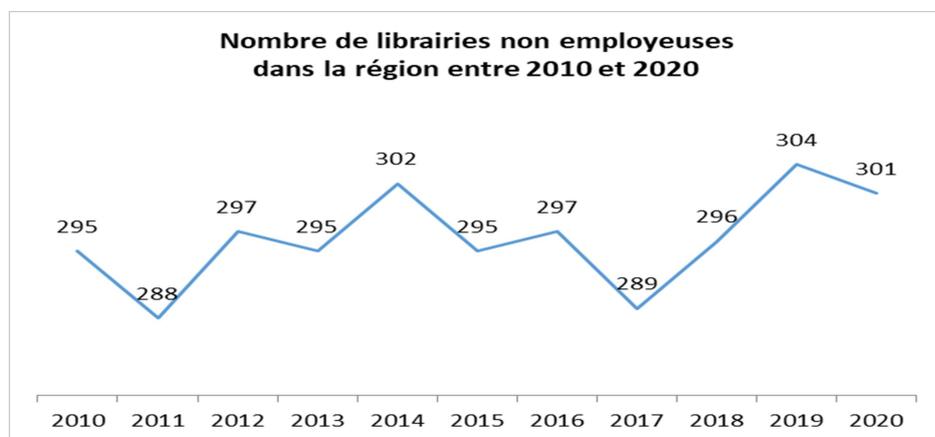
En 2020, si au niveau régional, 53% des librairies sont employeuses et 47% ne le sont pas, certains départements ont une part de librairies employeuses supérieure, notamment l'Isère (62% soit +9 pts) et le Rhône (58% soit +5 pts). A l'inverse, certains départements ont une part de librairies non employeuses plus importante, notamment la Savoie (60% soit +13 pts), la Loire (57% soit +10 pts) et l'Allier (56% soit +9 pts).



Source : URSSAF 2020 -Traitement SESE-DREETS

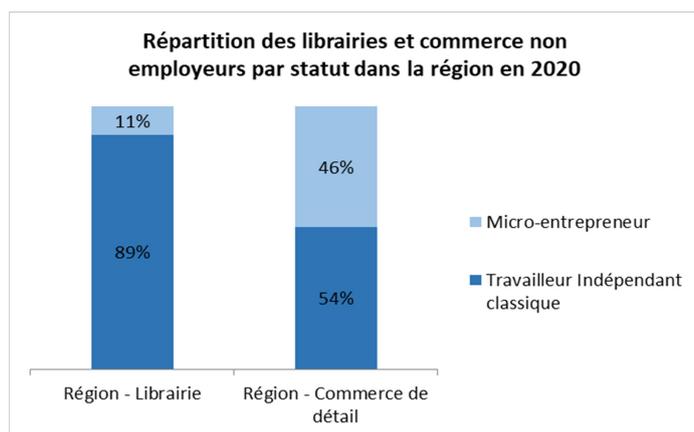
## B. Les établissements non employeurs / Les travailleurs indépendants

En 2020, la région comptait 301 librairies non employeuses. Sur la période 2010 - 2020, ce nombre a augmenté de 2% et oscillé entre 288 et 304 librairies selon les années. Les librairies non employeuses comptent pour 0,6% des commerces de détails non employeurs de la région.



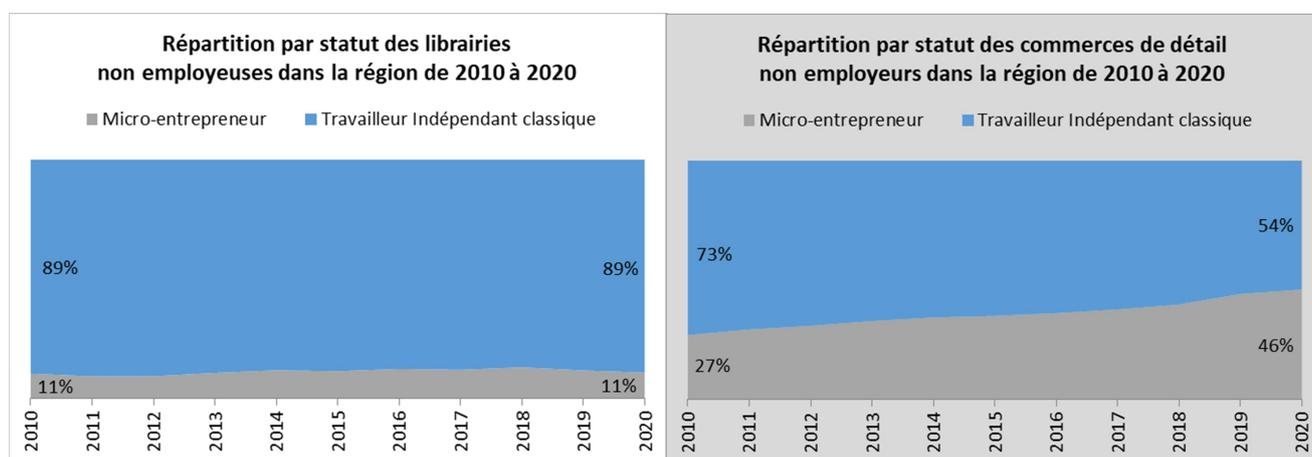
Source : Acoff et URSSAF 2010 à 2020 -Traitement SESE-DREETS

Parmi les librairies non employeuses, 89% sont des entreprises indépendantes classiques (contre 54% dans le commerce de détail, soit +35 pts) et 11% sont des micro-entreprises (contre 46%).



Source : Acoff et URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

Sur la période 2010 - 2020, la part des librairies non employeuses enregistrées en micro-entreprises est restée relativement stable, variant entre 9% et 12%. Il s'agit d'une évolution modérée comparativement à celle observée dans l'ensemble du commerce de détail sur la même période qui a vu la part des micro-entrepreneurs augmenter de manière continue passant de 27% en 2010 à 46% en 2020 (soit +19 pts).



Source : Acoff et URSSAF 2010 à 2021 -Traitement SESE-DREETS

## C. Les établissements employeurs

### 1. Evolution du nombre de librairies employeuses depuis 2010

En 2021, la région compte 349 établissements employeurs dans le secteur de la librairie en région Auvergne Rhône Alpes, soit 1% des établissements de commerce de détail employeurs. Ce nombre d'établissements a progressé comparativement à 2010 où la région comptait 318 librairies employeuses (soit +9,7%).

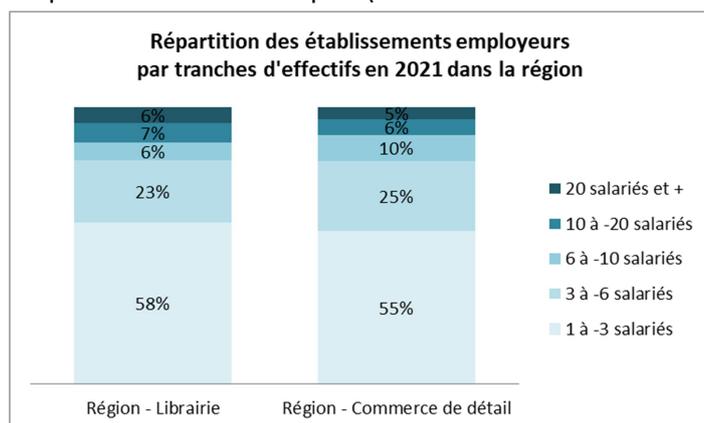
Il convient également de souligner que le nombre de librairies employeuses a augmenté depuis 2019, année de survenue de la pandémie de Covid. En effet, en 2019, la région comptabilisait 332 librairies employeuses (soit une hausse de +5,1% entre 2019 et 2021).

Nombre de librairies employeuses en région			
Années	2010	2019	2021
Nombre	318	332	349

Source : URSSAF 2010, 2019 et 2021 -Traitement SESE-DREETS

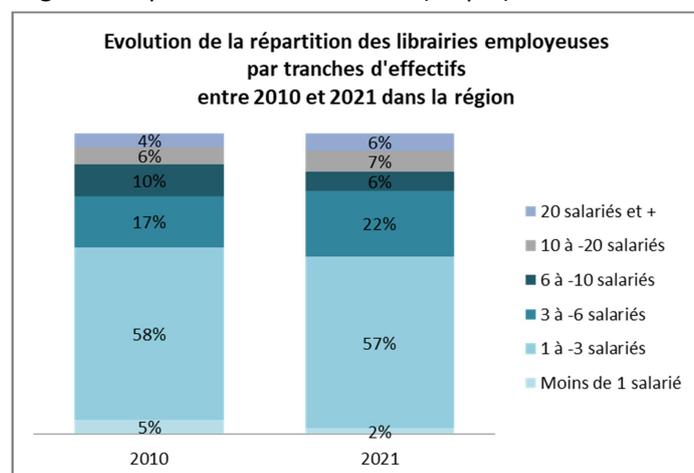
### 2. Taille des librairies employeuses

Les librairies employeuses sont majoritairement de taille modeste, comme dans le secteur du commerce de détail : 58% d'entre elles comptent de 1 à moins de 3 salariés (contre 55% dans le commerce de détail soit +3 pts) et 23% ont entre 3 à moins de 6 salariés (contre 25% dans le commerce de détail soit -2 pts). Les établissements de taille importante sont minoritaires, comme dans le secteur du commerce de détail : 6% emploient 20 salariés ou plus (contre 5% dans le commerce).



Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

Sur la période 2010-2021, les librairies employant de 6 à moins de 10 salariés ont vu leur poids diminuer passant de 11% à 6% (-5 pts). En revanche, les librairies employant de 3 à moins de 6 salariés ont vu leur part augmenter passant de 18% à 23% (+5 pts).

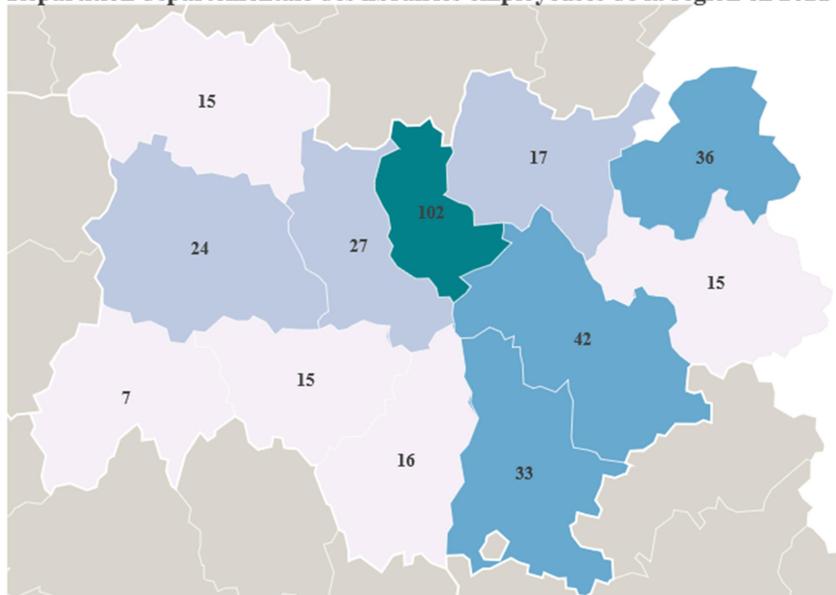


Source : URSSAF 2010 à 2021 -Traitement SESE-DREETS

### 3. Répartition départementale des librairies employeuses

La majorité des librairies employeuses se situent dans le Rhône (102 soit 29%). Les départements accueillant ensuite le plus de librairies sont l'Isère (42 soit 12%), la Haute Savoie (36 soit 10%) et la Drôme (33 soit 9%). Viennent ensuite la Loire (27 soit 8%), le Puy de Dôme (24 soit 7%) et l'Ain (17 soit 5%). Enfin, les départements les moins couverts sont l'Ardèche (16, soit 5%), la Haute Savoie, l'Allier et la Haute-Loire (respectivement 15 soit 4%) et le Cantal (7 soit 2%).

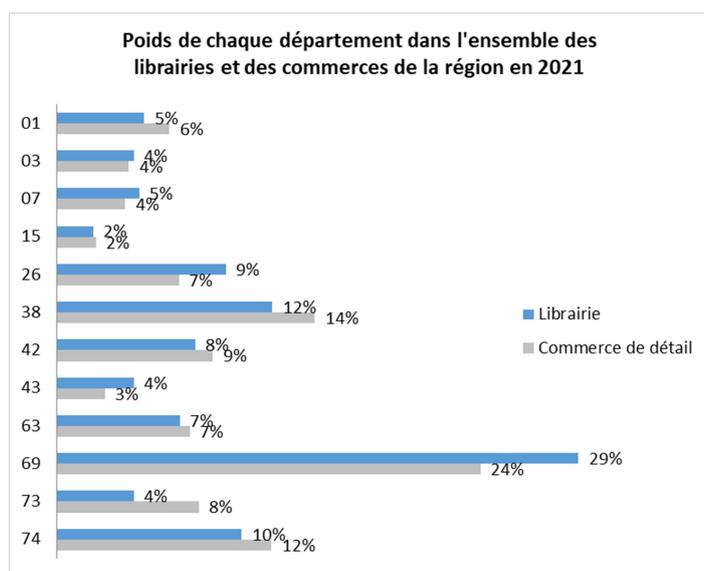
Répartition départementale des librairies employeuses de la région en 2021



Source : URSSAF 2021 - Traitement SESE-DREETS via Khartis

Dans certains départements, notamment le Rhône et la Drôme, la part des librairies dans l'ensemble des librairies régionales est supérieure à la part des commerces de ces départements dans l'ensemble des commerces régionaux. Ainsi, le Rhône accueille 29% des librairies employeuses contre 24% des commerces de détail (+5 pts) et la Drôme compte 9% des librairies employeuses contre 7% des commerces (+2 pts).

Au contraire, certains départements ont une part de librairies employeuses inférieure à celle qu'ils représentent dans le commerce de détail, notamment la Savoie (4% contre 8% soit -4 pts), l'Isère (12% contre 14% soit -2 pts) et la Haute Savoie (10% contre 12% soit -2 pts).

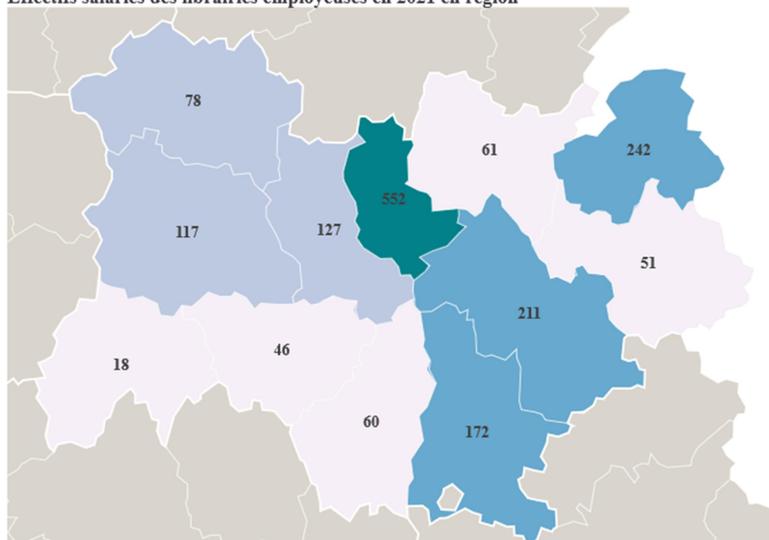


Source : URSSAF 2021 - Traitement SESE-DREETS

#### 4. Répartition départementale des effectifs des salariés des librairies employeuses

Les librairies employeuses de la région comptent 1 734 salariés en 2021, soit 0,9% des salariés du commerce de détail régional et 14% des salariés des librairies françaises. Ces salariés sont principalement situés dans le Rhône (552 soit 32%) puis en Haute-Savoie (242 soit 14%), en Isère (211 soit 12%) et dans la Drôme (172 soit 10%). Viennent ensuite la Loire (127 soit 7%), le Puy-de-Dôme (117 soit 7%) et l'Allier (78 soit 5%). Enfin, les départements les moins bien lotis sont l'Ain (61), l'Ardèche (60), la Savoie (51), la Haute-Loire (46) soit respectivement 3% des salariés régionaux et le Cantal (18 salariés soit 1%).

Effectifs salariés des librairies employeuses en 2021 en région

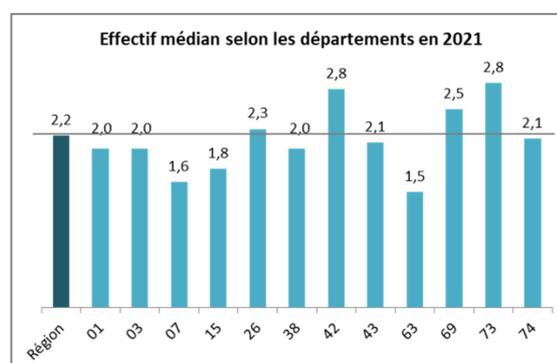
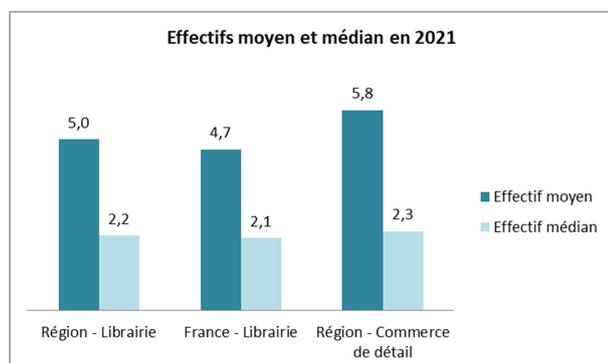


Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS via Khartis

#### 5. Effectifs moyen et médian des librairies employeuses

L'effectif moyen dans les librairies régionales est de 5 salariés contre 4,7 salariés dans les librairies françaises (soit +0,3 pt) et 5,8 salariés dans le commerce de détail régional (soit -0,8 pt). Cependant, compte tenu du nombre important d'établissements de petite taille, l'effectif médian des librairies régionales est bien inférieur. Ainsi, la moitié des librairies régionales emploient jusqu'à 2,2 salariés. Les effectifs médians du secteur de la librairie nationale et des commerces de détails régionaux sont similaires (respectivement 2,1 et 2,3 salariés).

Des départements se caractérisent par une taille médiane d'établissements plus importante que la taille médiane régionale (2,2 salariés) : la Loire et la Haute Savoie (respectivement 2,8 salariés) ainsi que le Rhône (2,5 salariés). Tandis que d'autres ont une taille médiane d'établissements inférieure : le Puy de Dôme (1,5 salariés), l'Ardèche (1,6 salariés) et le Cantal (1,8 salariés).

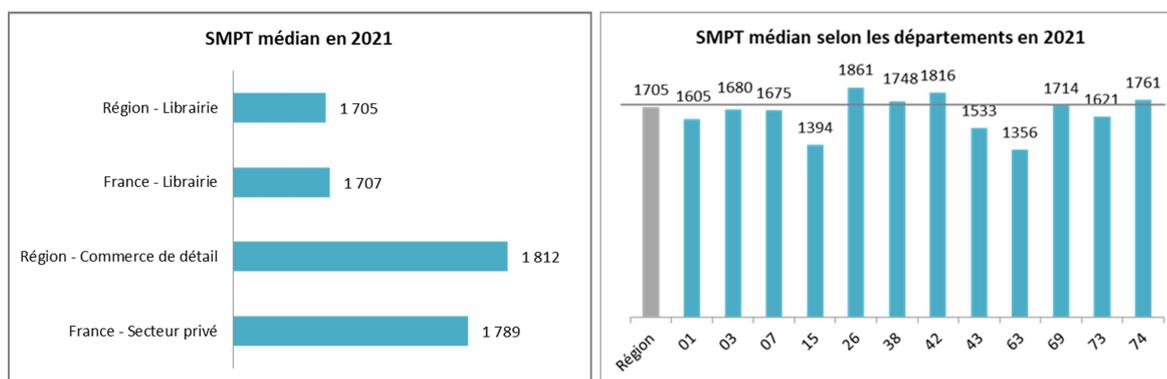


Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

## 6. Le salaire médian par tête

Dans les librairies employeuses de la région, le salaire moyen par tête (SMPT) médian<sup>10</sup> est de 1 705 €. Il est équivalent à celui des librairies au niveau national (- 1 707 €) mais inférieur à celui du commerce de détail régional (1 812 € soit - 107 €) et à celui de l'ensemble des salariés du secteur privé au niveau national (1 789 € soit - 84 €).

Certain départements se caractérisent par un SMPT médian inférieur voire très inférieur à la médiane régionale : l'Ain (1 605 € soit - 100 €), le Cantal (1 394 € soit - 311 €), la Haute Loire (1 533 € soit - 171 €) et le Puy de Dôme, (1 356 € soit - 349 €). D'autres présentent au contraire un SMPT médian supérieur : la Drôme (1 861 € soit + 157 €) et la Loire (1 816 € soit + 112 €).



Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

Dans les départements où les salariés des librairies sont moins bien rémunérés que leurs homologues régionaux, on constate des disparités. Dans l'Ain, les salariés du commerce de détail sont au contraire un tout petit mieux rémunérés que leurs homologues régionaux. Tandis que dans la Cantal, la Haute Loire et le Puy de Dôme les salariés du commerce sont également moins bien rémunérés que leurs homologues régionaux mais dans une moindre mesure – notamment dans le Cantal et le Puy de Dôme où les écarts à la médiane régional sont forts entre salariés des librairies et du commerce.

Dans les départements où les salariés des librairies sont mieux rémunérés que leurs homologues régionaux (Drôme et Loire), les salariés du commerce sont, au contraire, moins bien rémunérés que leurs homologues régionaux.

Ecart à la médiane régionale		
Département	Librairie	Commerce de détail
01	-100 €	24 €
15	-311 €	-15 €
43	-171 €	-109 €
63	-349 €	-43 €
26	157 €	-22 €
42	112 €	-35 €

Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

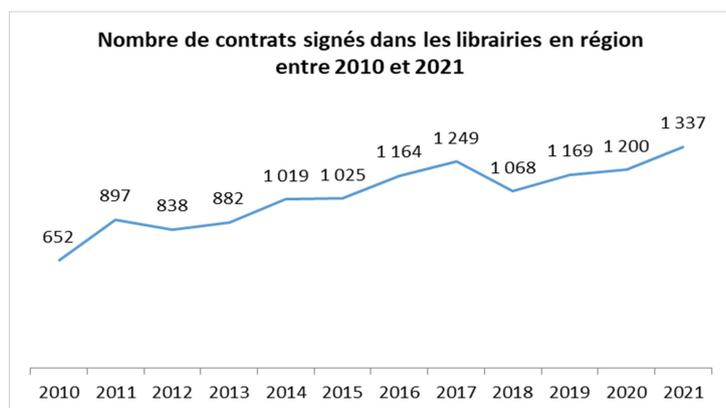
<sup>10</sup> Le salaire moyen par tête (SMPT) mensuel est calculé en rapportant la masse salariale annuelle à l'effectif moyen annuel divisé par 12. Les données présentées ont été calculées en calculant le SMPT de chaque établissement puis en établissant une médiane des SMPT pour chaque territoire.

## D. La typologie des contrats signés au moment de l'embauche dans les librairies employeuses

### 1. Evolution du nombre de contrats signés

En 2021, 1 337 contrats de travail ont été signés dans les librairies employeuses de la région, soit 0,6% des contrats du secteur du commerce de détail et 13,6% des contrats signés dans les librairies en France.

Entre 2010 et 2021, le nombre de contrats signés dans les librairies a doublé.

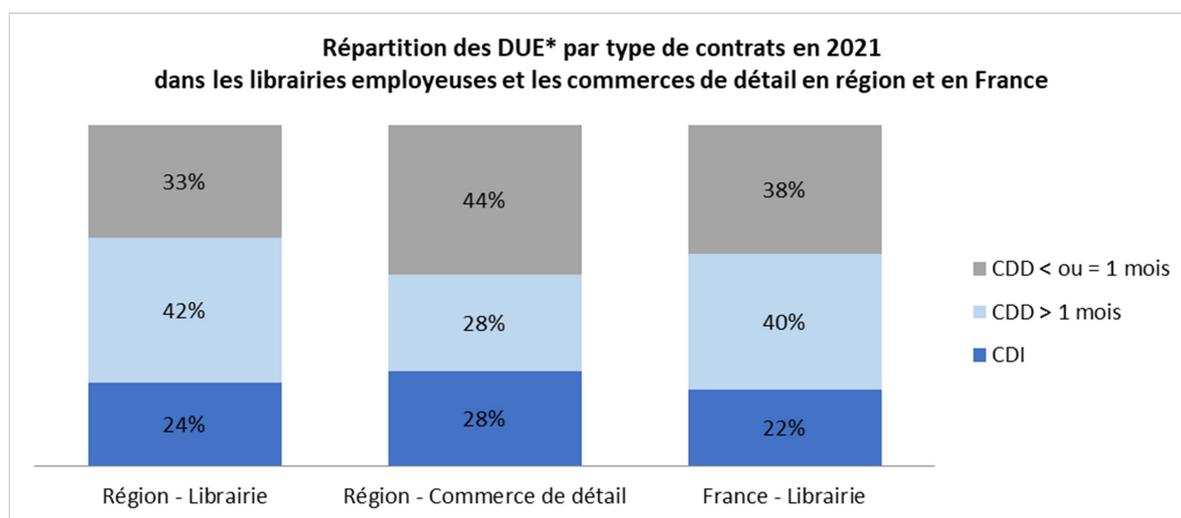


Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

### 2. Répartition des contrats à l'embauche selon leur typologie (CDI, CDD)

En 2021, seul 24% des contrats signés dans les librairies employeuses sont des Contrats à Durée Indéterminée (CDI), contre 28% dans le commerce de détail et 22% dans les librairies en France.

Les Contrats à Durée Déterminée (CDD) représentent  $\frac{3}{4}$  des contrats signés dans les librairies employeuses : 42% sont des CDD supérieurs à 1 mois (contre 28% dans le commerce de détail soit +14 pts et 40% dans les librairies en France soit +2 pts) et 33% sont des contrats d'une durée inférieure ou égale à 1 mois (contre 44% dans le commerce de détail, soit -11 pts et 38% dans les librairies en France, soit -5 pts).

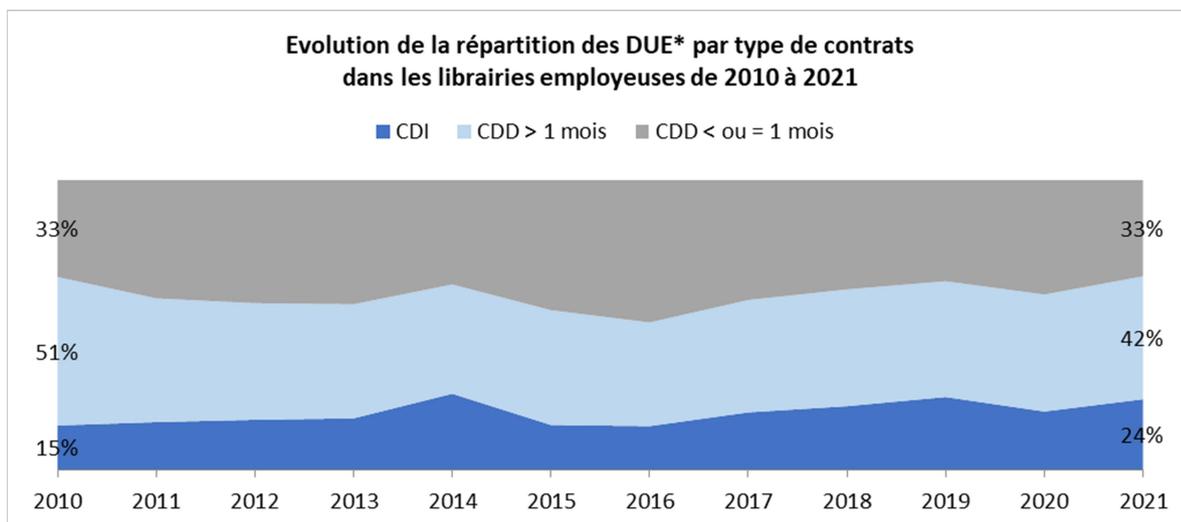


Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

\*DUE : Déclaration Unique d'Embauche

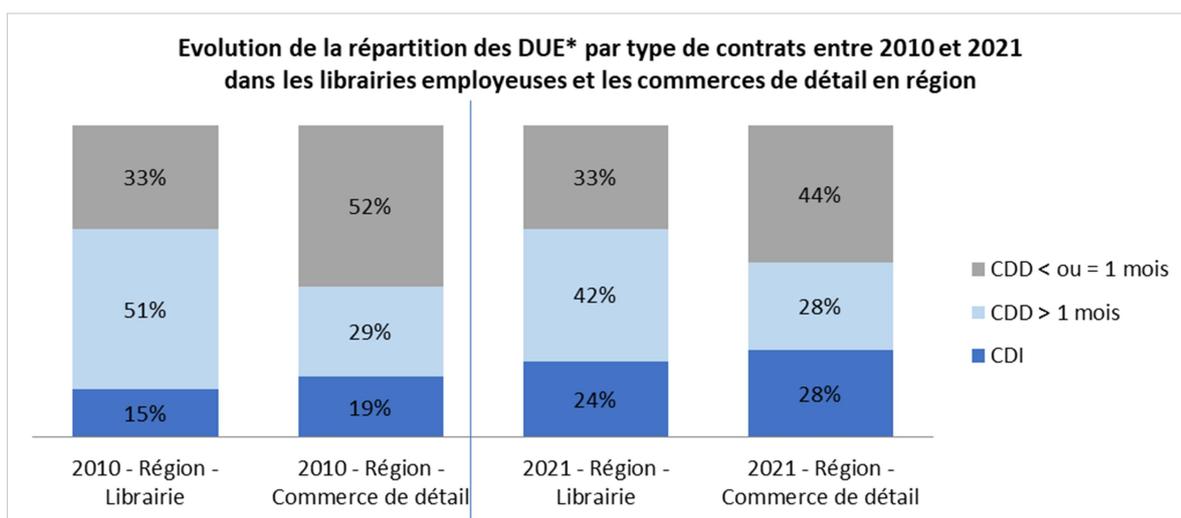
Entre 2010 et 2021, la part des CDI dans l'ensemble des contrats signés dans les librairies employeuses a augmenté de 9 points passant de 15% à 24%, tandis que la part des CDD supérieurs à 1 mois a diminué de 9 points passant de 51% à 42%.

La période de pandémie de Covid a assez peu impacté la répartition selon les types de contrats. En 2020, la part des CDI est certes retombée à 20% (), mais elle est remontée l'année suivante à 24%, à un niveau proche de celui de 2019(25%). De même, si en 2020 la part des contrats d'une durée inférieure ou égale à 1 mois est passée à 40%, elle est redescendue l'année suivante à 33% contre 35% en 2019.



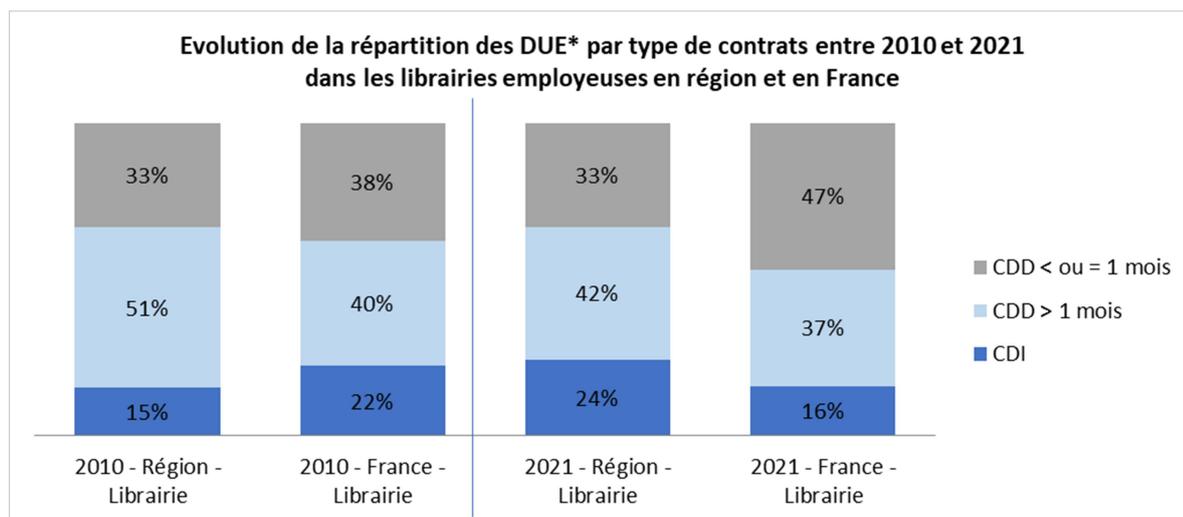
Source : URSSAF 2010 à 2021 -Traitement SESE-DREETS \*DUE : Déclaration Unique d'Embauche

La hausse de 9 points de la part des CDI observée dans le secteur de la librairie entre 2010 et 2021 est strictement égale à celle constatée sur la même période pour l'ensemble du commerce de détail dans la région. En revanche, si dans la librairie la hausse de la part des CDI est concomitante avec la baisse de la part des contrats à durée déterminée supérieure à 1 mois entre 2010 et 2021, dans le commerce de détail, la baisse de la part des CDI est concomitante avec celle des contrats d'une durée inférieure ou égale à 1 mois.



Source : URSSAF 2010 à 2021 -Traitement SESE-DREET \*DUE : Déclaration Unique d'Embauche

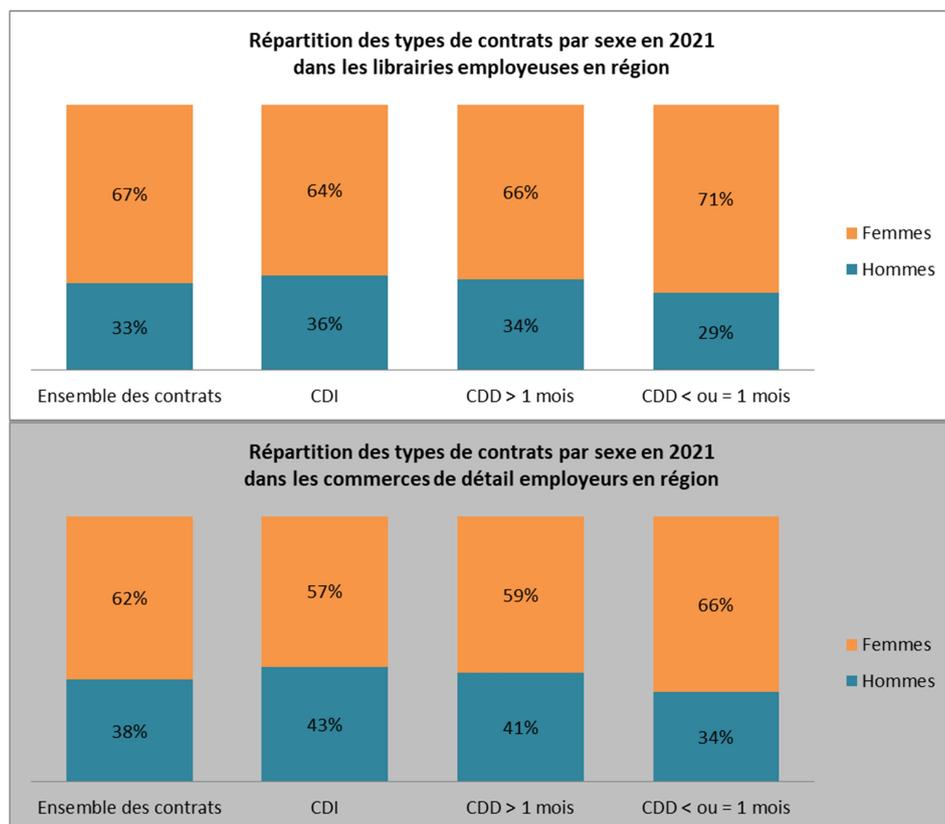
La hausse de 9 points de la part des CDI dans l'ensemble des contrats dans les librairies régionales entre 2010 et 2021 est à comparer à la diminution sur la même période de la part des CDI dans les librairies au niveau France (de 22% à 16%, soit -6 pts). De plus, alors que la part des contrats inférieurs ou égaux à 1 mois est restée stable dans les librairies régionales (33%), elle a augmenté de 38% à 47% (+9 pts) en France.



Source : URSSAF 2010 à 2021 -Traitement SESE-DREETS \*DUE : Déclaration Unique d'Embauche

### 3. Répartition de la type des contrats à l'embauche, selon le sexe

Si les femmes sont les signataires de 67% des nouveaux contrats des librairies employeuses de la région en 2021, elles sont sous-représentées dans les CDI (64%, soit -3 pts) et surreprésentées dans les CDD inférieurs ou égaux à 1 mois (71% soit +4 pts). Ces deux constats se retrouvent également dans l'ensemble du commerce de détail où les femmes sont les signataires de 62% des contrats mais de 57% des CDI (soit -5 pts) et de 66% des CDD inférieurs ou égaux à 1 mois (soit +4 pts).

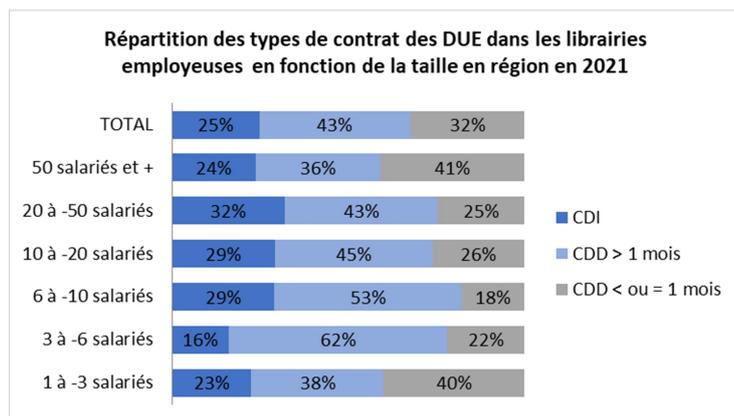


Source : URSSAF 2010 à 2021 -Traitement SESE-DREETS

#### 4. Répartition des type de contrats selon la taille de l'établissement

Si la part des CDI dans l'ensemble des contrats est de 25% dans l'ensemble des librairies de la région, elle est bien plus faible dans les établissements de 3 à moins de 6 salariés (16% soit -9 pts) et plus importante dans les établissements comptant entre 6 et moins de 20 salariés (29% soit +4 pts) et dans ceux de 20 à moins 50 salariés (32% soit +7 pts).

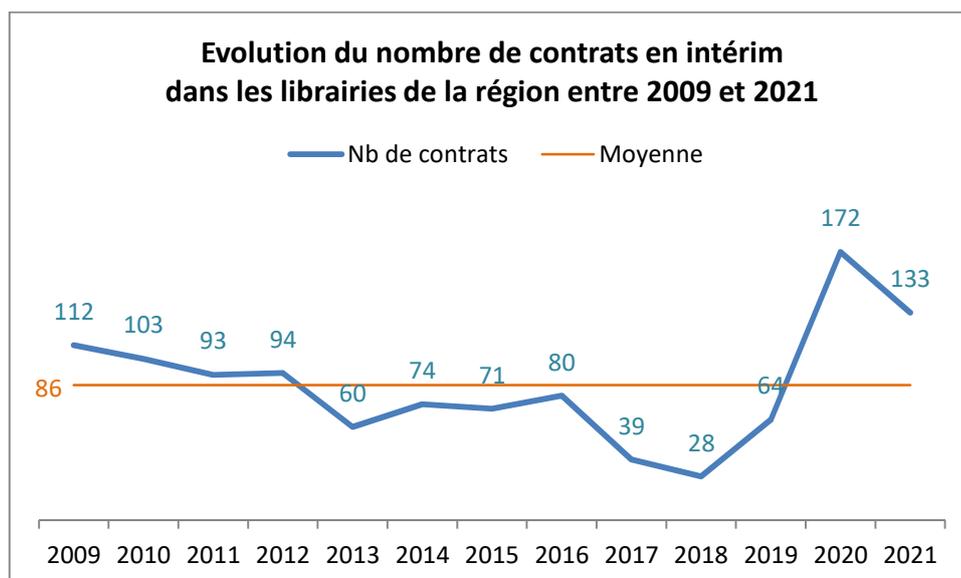
Par ailleurs, comparativement à la moyenne des librairies régionales, la part des CDD supérieurs à 1 mois est particulièrement importante dans les établissements de 3 à moins de 6 salariés (62% soit +19 pts) et la part des CDD inférieurs ou égaux à 1 mois est importante dans les établissements de 1 à moins de 3 salariés (40% soit +8 pts) et dans ceux de 50 salariés et plus (41% soit +9 pts).



Source : URSSAF 2021 -Traitement SESE-DREETS

#### E. Les contrats en intérim

En 2021, les librairies de la région ont eu recours à 133 contrats en intérim, soit 0,3% de ceux signés par l'ensemble des commerces de détail de la région et 8,5% des contrats en intérim des librairies au niveau national. Entre 2009 et 2021, le nombre annuel moyen de contrats en intérim dans les librairies de la région est de 86.



Source : DARES données brutes 2009 à 2021 -Traitement SESE-DREETS

En 2021, les femmes étaient signataires de 43% des contrats en intérim dans les librairies régionales. Cette part est équivalente à celle dans le commerce de détail en région. Par contre, elle est inférieure à la part des femmes signataires des contrats intérimaires dans les librairies au niveau national (52%, soit -9 pts).

L'âge moyen des signataires de contrats en intérim dans les librairies régionales est de 31 ans, soit le même qu'au niveau du commerce de détail en région et en France et 1 an de plus qu'au niveau des librairies nationales.

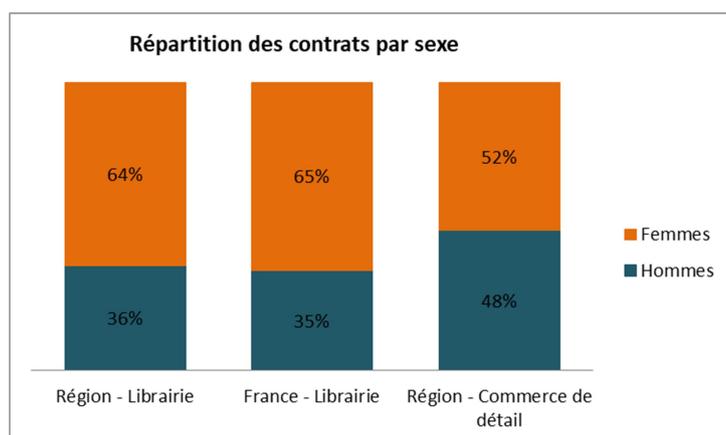
La durée moyenne des contrats est de 3,7 jours contre 2,8 jours dans les librairies françaises (soit +0,9 jours) et 2,5 jours dans le commerce de détail au niveau régional (soit +1,2 jours).

## F. Les contrats en apprentissage<sup>11</sup>

### 1. Contrats d'apprentissage

Sur la période août 2020 à juin 2021, 69 contrats d'apprentissage ont été signés par des librairies en région, soit 13% des contrats d'apprentissage du secteur en France et 0,8% de ceux signés par l'ensemble des établissements de commerce de détail de la région. La majorité des contrats ont été signés dans le Rhône (18 soit 27%), la Drôme (12 soit 17%) et l'Ardèche (10 soit 14%) et dans des établissements de petite taille (52% dans des moins de 6 salariés).

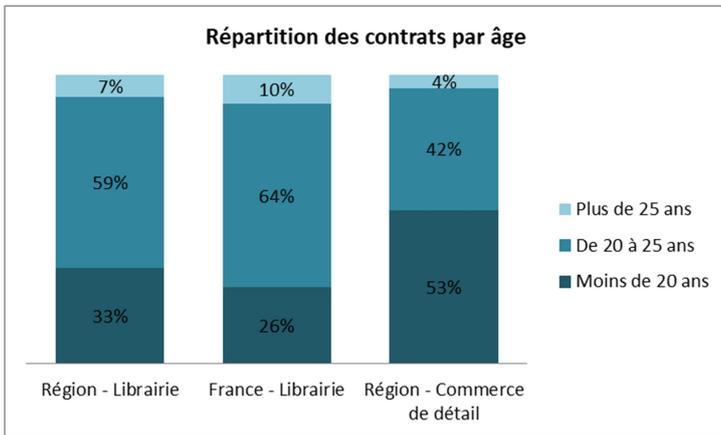
Les contrats d'apprentissage dans la librairie en région sont, comme en France, principalement signés par des femmes (64% en région et 65% en France), alors que dans les commerces de détail régionaux ils sont signés de manière quasi paritaire (52% par des femmes et 48% par des hommes).



Source : DARES (données brutes) – Traitement SESE-DREETS

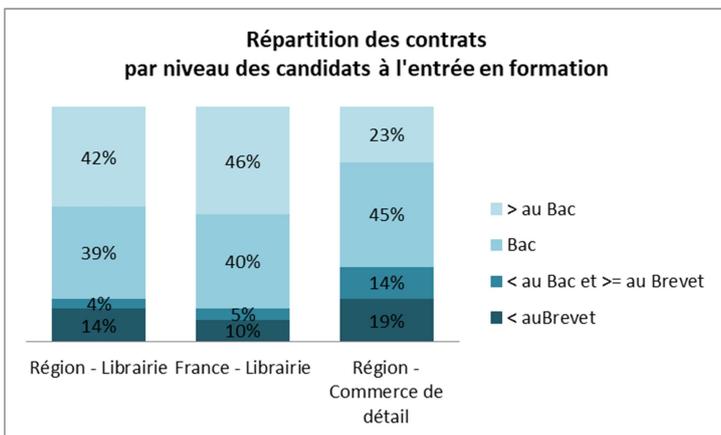
La majorité des signataires ont entre 20 et 25 ans (59%), contre 64% en France (soit -5 pts) et 42% dans les commerces de détail régionaux (+17 pts). Viennent ensuite les signataires de moins de 20 ans (33%) contre 26% en France (soit +7 pts) et 53% dans les commerces de détail régionaux (soit -20 pts). Enfin les signataires de plus de 25 ans pèsent 7% des contrats, contre 10% en France (-3 pts) et 4% dans les commerces de détail régionaux (+3 pts).

<sup>11</sup> Les contrats de professionnalisation ne seront pas évoqués, compte tenu de la faiblesse de leur volume dans les librairies en région (5 en moyenne annuelle entre 2019 et 2021).



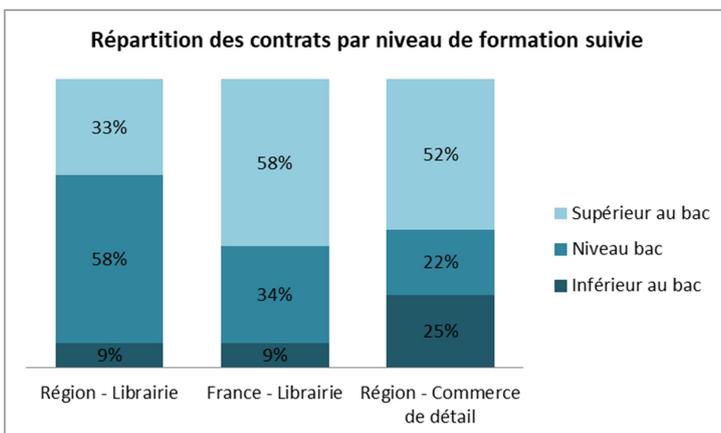
Source : DARES (données brutes) – Traitement SESE-DREETS

La majorité des signataires de contrat en apprentissage en région ont un niveau d'entrée supérieur au bac (42%), contre 46% en France (-4 pts) et 23% dans les commerces de détail régionaux (+19 pts). Puis viennent les apprentis ayant un niveau bac (39%), contre 40% en France (-1 pt) et 45% dans les commerces de détail de la région (-6 pts) et enfin ceux ayant un niveau inférieur au bac (18%), contre 15% en France (+3 pts) et 33% dans les commerces de détail de la région (-15 pts).



Source : DARES (données brutes) – Traitement SESE-DREETS

L'essentiel des contrats ont été signés en vue d'un diplôme de niveau bac (58%), contre 34% dans les librairies en France (soit -24 pts) et 22% dans les commerces de détail de la région (soit -36 pts). Viennent ensuite les contrats dans le cadre de formations supérieures au bac (33%), contre 58% dans les librairies en France (soit -25 pts) et 52% dans les commerces de détail de la région (soit -19 pts). Enfin les contrats de niveau inférieur au bac représentent 9% des contrats, comme en France mais bien moins que dans l'ensemble des commerces régionaux où ils pèsent 25% des contrats (-16 pts).



Source : DARES (données brutes) – Traitement SESE-DREETS

## II. Les actifs en emploi

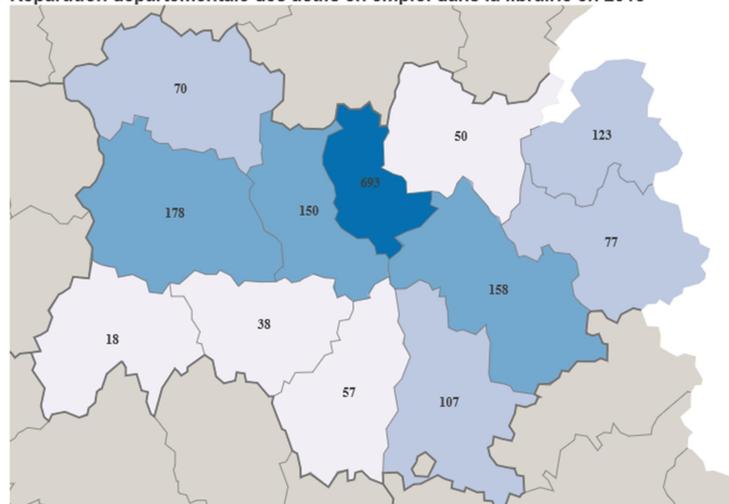
Après avoir présenté des données de cadrage général (A), des éléments seront détaillés selon plusieurs critères concernant les professions et catégories socioprofessionnelles (B), le statut des actifs en emploi (C) et leur quotité de temps de travail (D)<sup>12</sup>.

### A. Données de cadrage

#### 1. Répartition territoriale

En 2018, la région comptait 1 719 actifs en emploi (salariés et non-salariés) dans le secteur de la librairie, soit 0,7% des actifs travaillant dans le commerce de détail. La majorité résidait dans le Rhône (693 soit 40%) puis dans le Puy-de-Dôme (178 soit 11%), l'Isère et la Loire (respectivement 158 et 150 soit 9%), la Haute-Savoie (123 soit 7%), la Drôme (107 soit 6%), la Savoie (77 soit 4%), l'Allier (70 soit 4%), l'Ardèche et l'Ain (respectivement 57 et 50 soit 3%), la Haute-Loire (38 soit 2%) et enfin le Cantal (18 soit 1%).

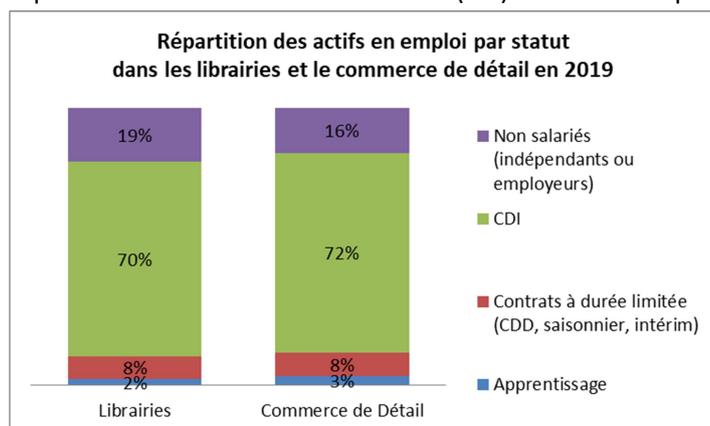
Répartition départementale des actifs en emploi dans la librairie en 2018



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire-Traitement SESE-DREETS via Khartis

#### 2. Statut d'emploi

Dans les librairies, la part des personnes non salariées, qu'elles soient employées ou non, est légèrement supérieure à celle dans le commerce de détail (19% contre 16%) et la part des personnes en CDI est légèrement inférieure (70% contre 72%). En revanche, la part des personnes en contrats à durée limitée est équivalente dans les deux secteurs (8%) et celle des personnes en apprentissage est proche (2% et 3%).

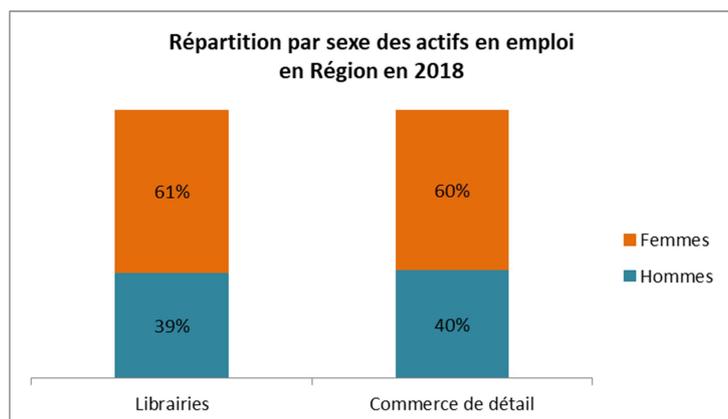


Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

<sup>12</sup> A noter : compte tenu du fait que certains départements ont un faible volume d'actifs travaillant dans les librairies, les analyses départementales ne sont faites que pour les territoires comptant plus de 100 actifs.

### 3. Sexe

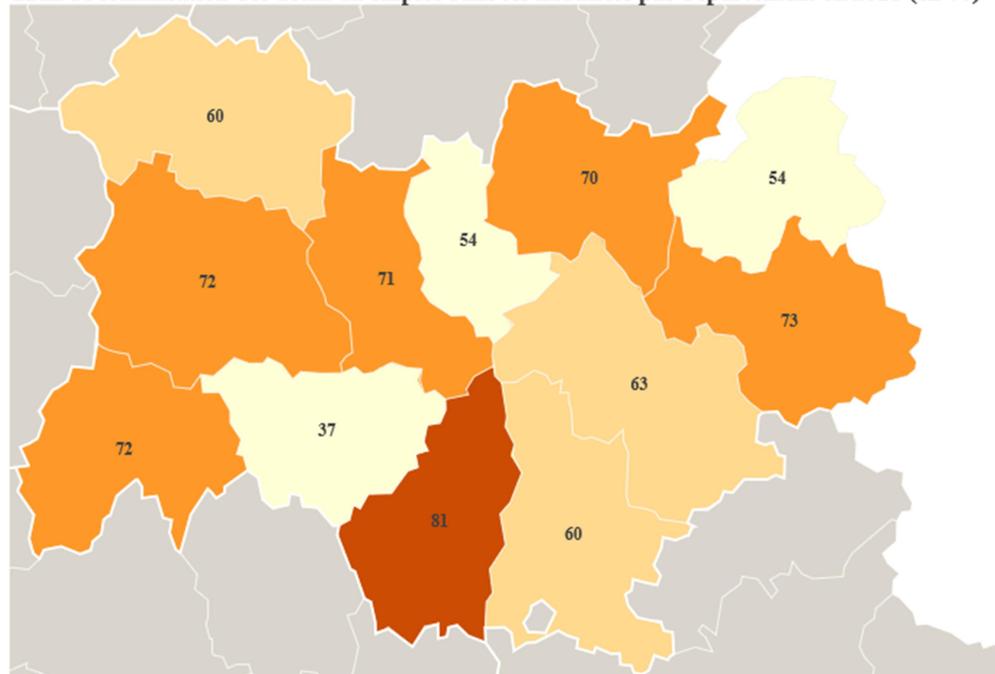
Le secteur de la librairie est féminisé puisque près de 2/3 des personnes actives en emploi sont des femmes, comme dans l'ensemble du commerce de détail.



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

La situation selon les départements est toutefois très contrastée. Le département où l'emploi dans les librairies est le plus féminisé est l'Ardèche où 81% des actifs en emploi sont des femmes (sur un volume de 57). Viennent ensuite, la Savoie, le Cantal, le Puy de Dôme, la Loire et l'Ain avec des taux de féminisation compris entre 70% et 73%. L'emploi est quasiment paritaire dans le Rhône et la Haute-Savoie (54% de femmes). En revanche, les hommes sont majoritaires en Haute-Loire où parmi les 38 actifs, 63% sont des hommes.

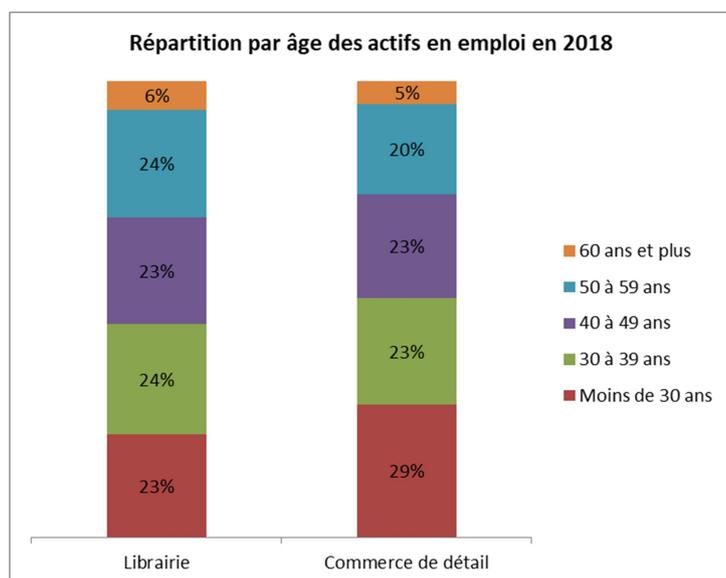
Taux de féminisation des actifs en emploi dans les librairies par département en 2018 (en %)



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS – Cartographie avec Khartis  
Note : Le taux de féminisation des actifs correspond à la part des femmes parmi les actifs. Ainsi, en Ardèche, 81% des actifs travaillant dans les librairies sont des femmes

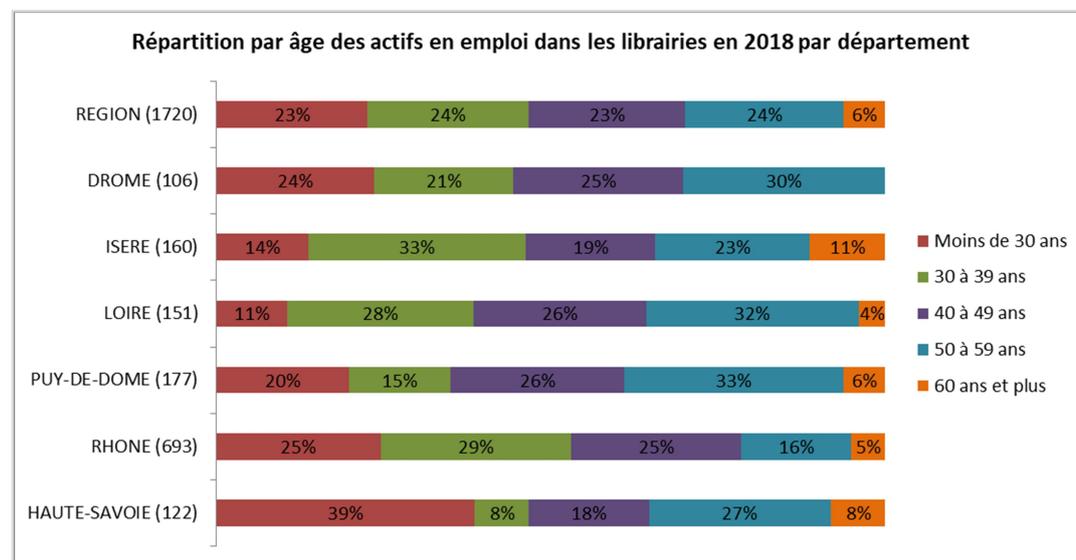
#### 4. Âge

Les actifs travaillant dans le secteur de la librairie sont plus âgés que ceux dans le commerce de détail. En effet, en 2018, 30% étaient âgés de 50 ans ou plus (contre 25%). Si les parts des actifs d'âge intermédiaire sont relativement similaires, en revanche, la part des moins de 30 ans est plus faible en librairie : 21% avaient entre 20 et 29 ans (contre 25%) et 2% avaient moins de 20 ans (contre 4%).



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

Parmi les départements comptant plus de 100 actifs travaillant dans le secteur de la librairie, la Haute-Savoie se distingue par une part de jeunes actifs importante (39% contre 23% au niveau régional, soit +16 pts) tandis que certains départements se caractérisent par des parts d'actifs de 50 ans et plus supérieures à la moyenne régionale : le Puy-de-Dôme (39% contre 30% soit +9 pts), la Loire (36% soit +6 pts).

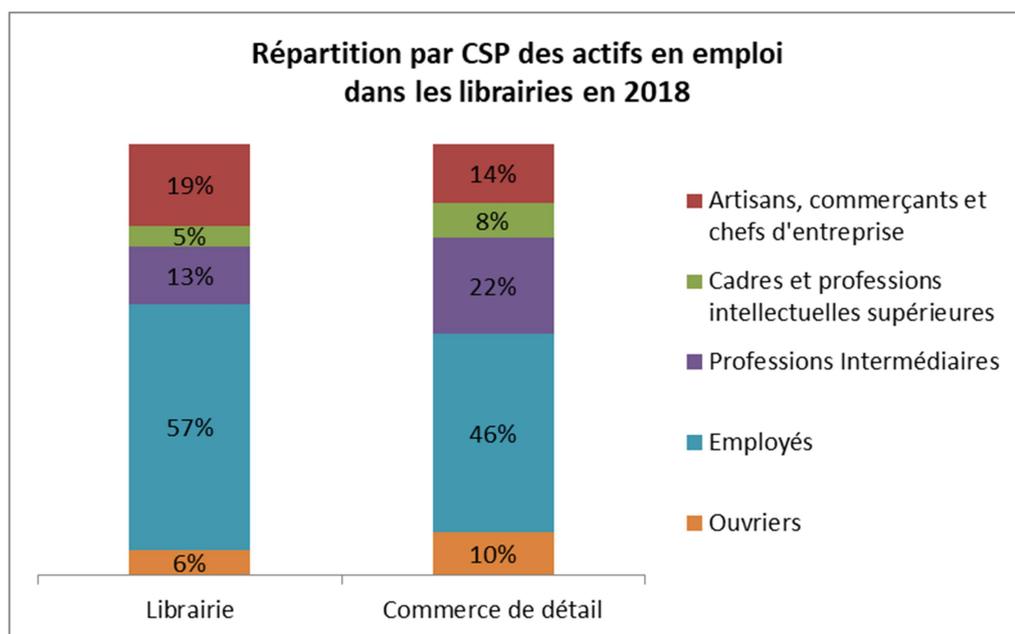


Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

Note : les chiffres inscrits entre parenthèses correspondent pour mémoire au nombre d'actifs concernés

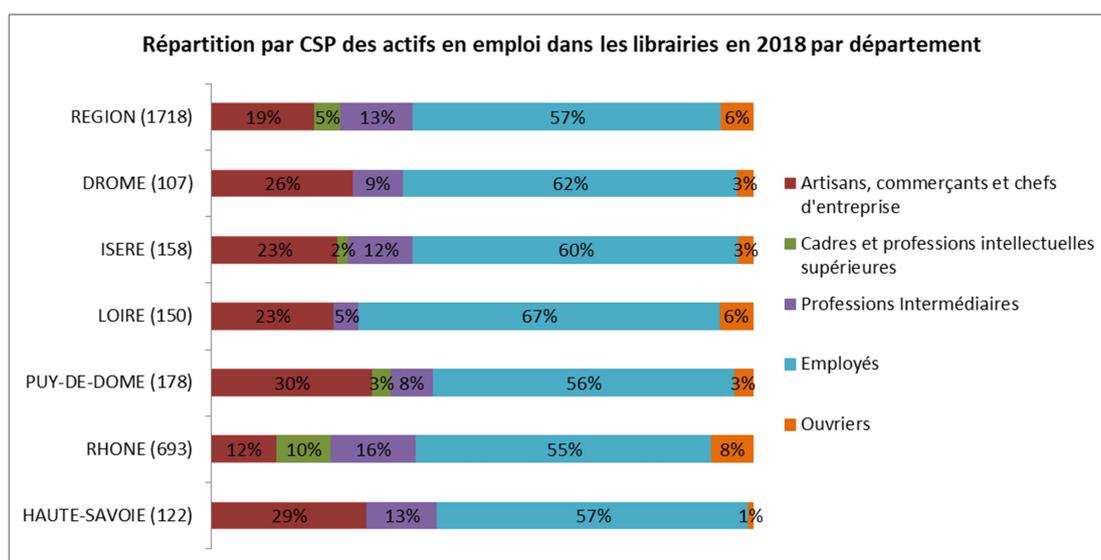
## 5. Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

La librairie est caractérisée par une part de chefs d'entreprise et d'employés importante comparativement au commerce de détail (respectivement 19% contre 14%, soit +5 pts et 57% contre 46%, soit +11 pts). En revanche, les parts de professions intermédiaires et d'ouvriers y sont plus faibles (respectivement 13% contre 22%, soit -9 pts et 6% contre 10%, soit -4 pts).



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

Parmi les départements comptant plus de 100 actifs travaillant dans le secteur de la librairie, certains se caractérisent par une part de chefs d'entreprise parmi les actifs assez importante comparativement au niveau régional (19%) : le Puy-de-Dôme (30%), la Haute-Savoie (29%) et la Drôme (26%). La Loire se caractérise par une part cumulée d'employés et d'ouvriers importante comparativement au niveau régional (73% contre 63%).

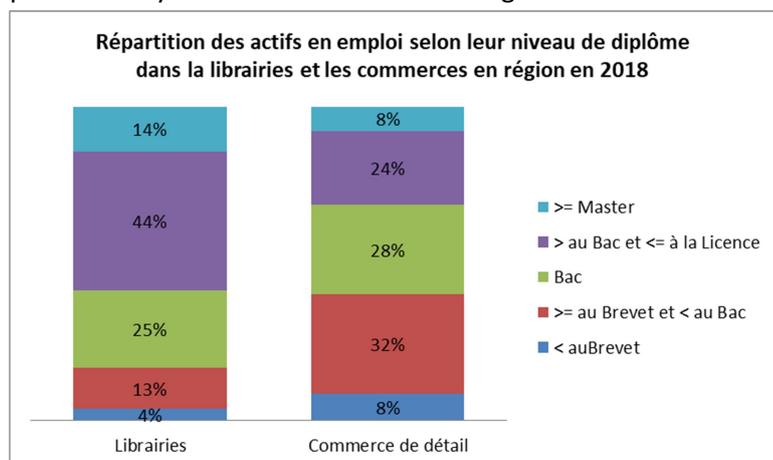


Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

Note : les chiffres inscrits entre parenthèses correspondent pour mémoire au nombre d'actifs concernés

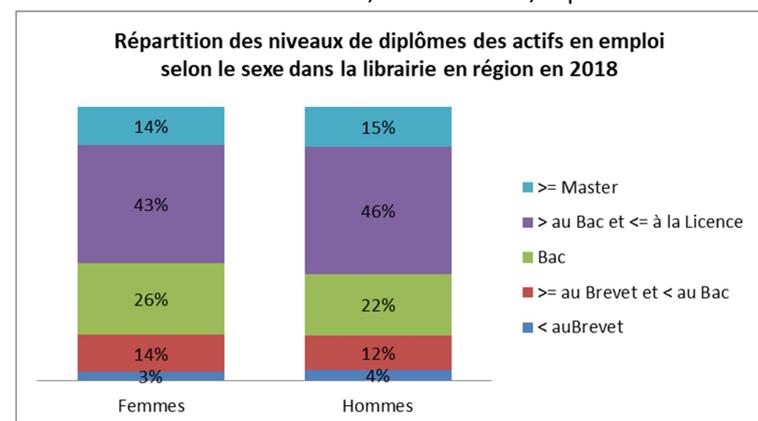
## 6. Niveaux de diplôme

La librairie est un secteur où les actifs sont plus diplômés comparativement à ceux du commerce de détail : 14% ont un niveau supérieur ou égal au master, contre 8% dans le commerce de détail (+ 6 pts) et 44% ont un niveau supérieur au bac et inférieur ou égal à la licence, contre 24% (+ 20 pts). En revanche, la part des personnes ayant un niveau inférieur ou égal au brevet est relativement faible (17% contre 40%, soit -23 pts).



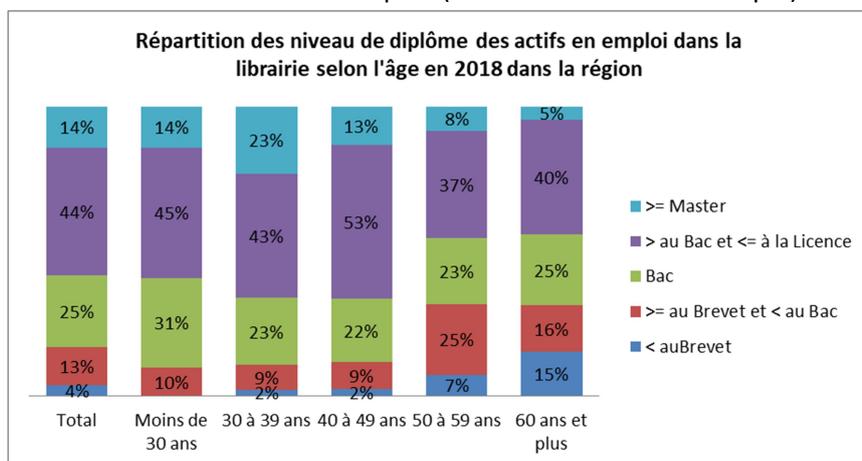
Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

Parmi les actifs du secteur de la librairie, les femmes sont un peu moins diplômées que les hommes : 57% ont un niveau de diplôme supérieur au bac, contre 61% des hommes (-4 pts). Elles sont un peu plus nombreuses à être de niveau bac (26% contre 22% soit +4 pts). La part des personnes d'un niveau de formation inférieur au bac est, en revanche, équivalente entre les femmes et les hommes.



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

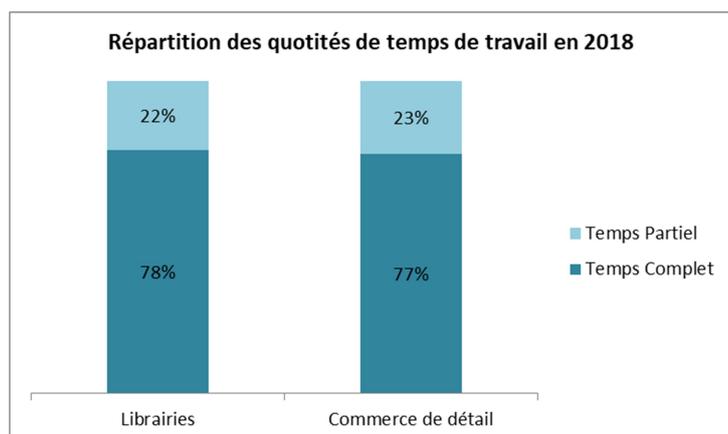
Parmi les actifs du secteur de la librairie, les personnes âgées de 30 à 39 ans sont celles qui présentent la part la plus importante diplômés d'un niveau master ou plus (23% contre 14% pour l'ensemble des actifs soit +9 pts). Plus de la moitié des actifs âgés de 40 à 49 ans ont un niveau de diplôme supérieur au bac ou allant jusqu'à la licence (53% contre 44% soit +9 pts). Enfin, parmi les actifs de 60 ans et plus, la part de diplômés d'un niveau master ou plus est faible (5% contre 14% soit -9 pts) tandis que la part de personnes ayant un niveau inférieur au bac est marquée (31% contre 17% soit +14 pts).



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

### 7. Quotité de temps de travail

22% des actifs dans les librairies travaillent à temps partiel, comme dans l'ensemble du commerce de détail (23%).



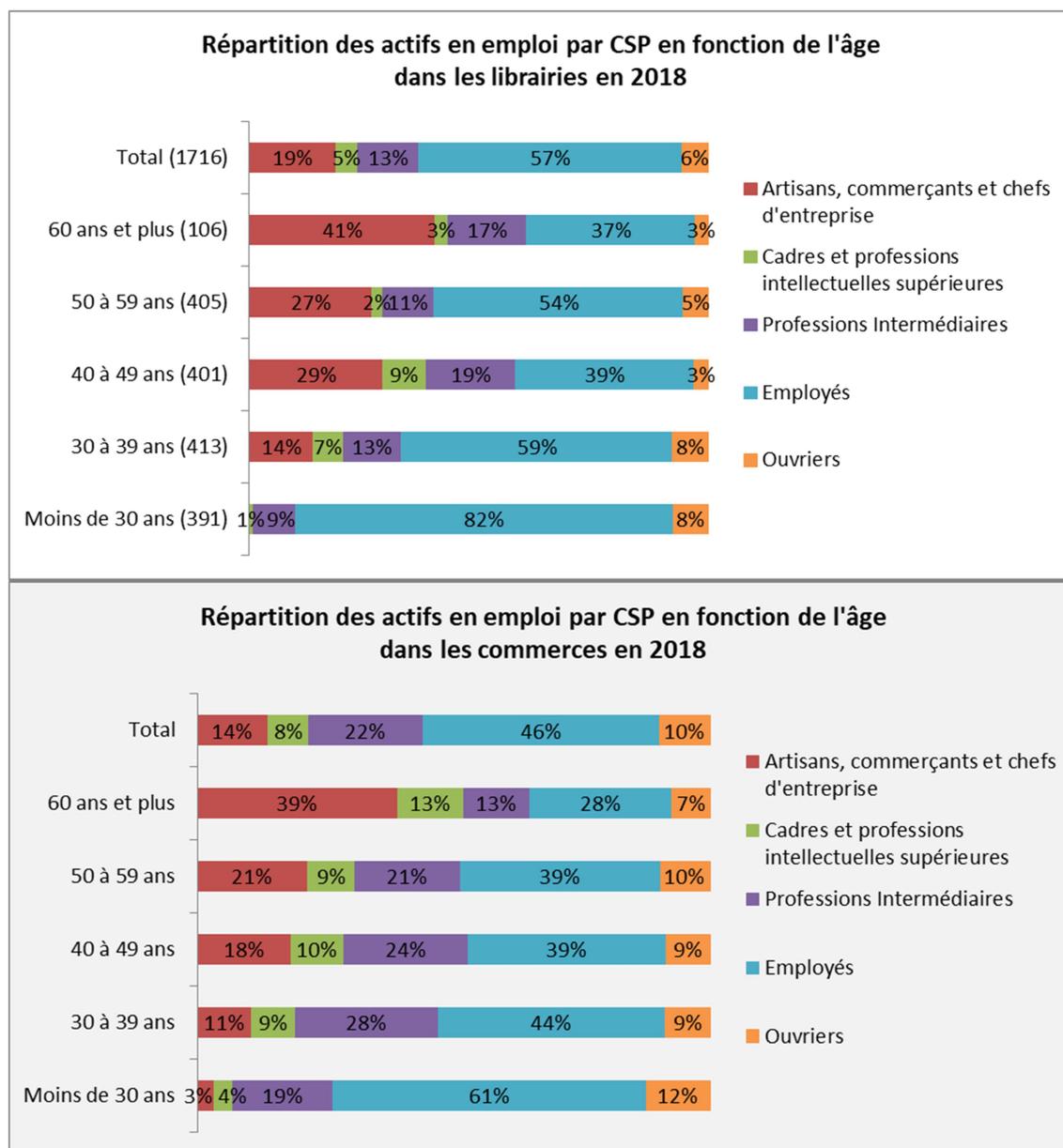
Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

## B. Professions et Catégories Socioprofessionnelles selon différents critères

### 1. Professions et Catégories Socioprofessionnelles selon l'âge

Si les employés sont surreprésentés dans la librairie (57% des actifs, contre 46% dans le commerce de détail), cette surreprésentation est accentuée chez les actifs de moins de 30 ans (82% d'entre eux contre 61%).

La catégorie chefs d'entreprise est surreprésentée parmi les actifs dans la librairie (19% contre 14%) et particulièrement sur les tranches d'âge de 40 à 49 ans (29% contre 18% dans le commerce de détail, soit +11 pts) et de 50 à 59 ans (27% contre 21%, soit +6 pts). Enfin, sur la tranche d'âge 60 ans et plus, la part des chef.fes d'entreprise parmi les actifs est bien supérieure à celle de l'ensemble des actifs (41% contre 19%, soit +22 pts), soit une proportion équivalent à celle du commerce de détail (39%).



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

Note : les chiffres inscrits entre parenthèses correspondent pour mémoire au nombre d'actifs concernés

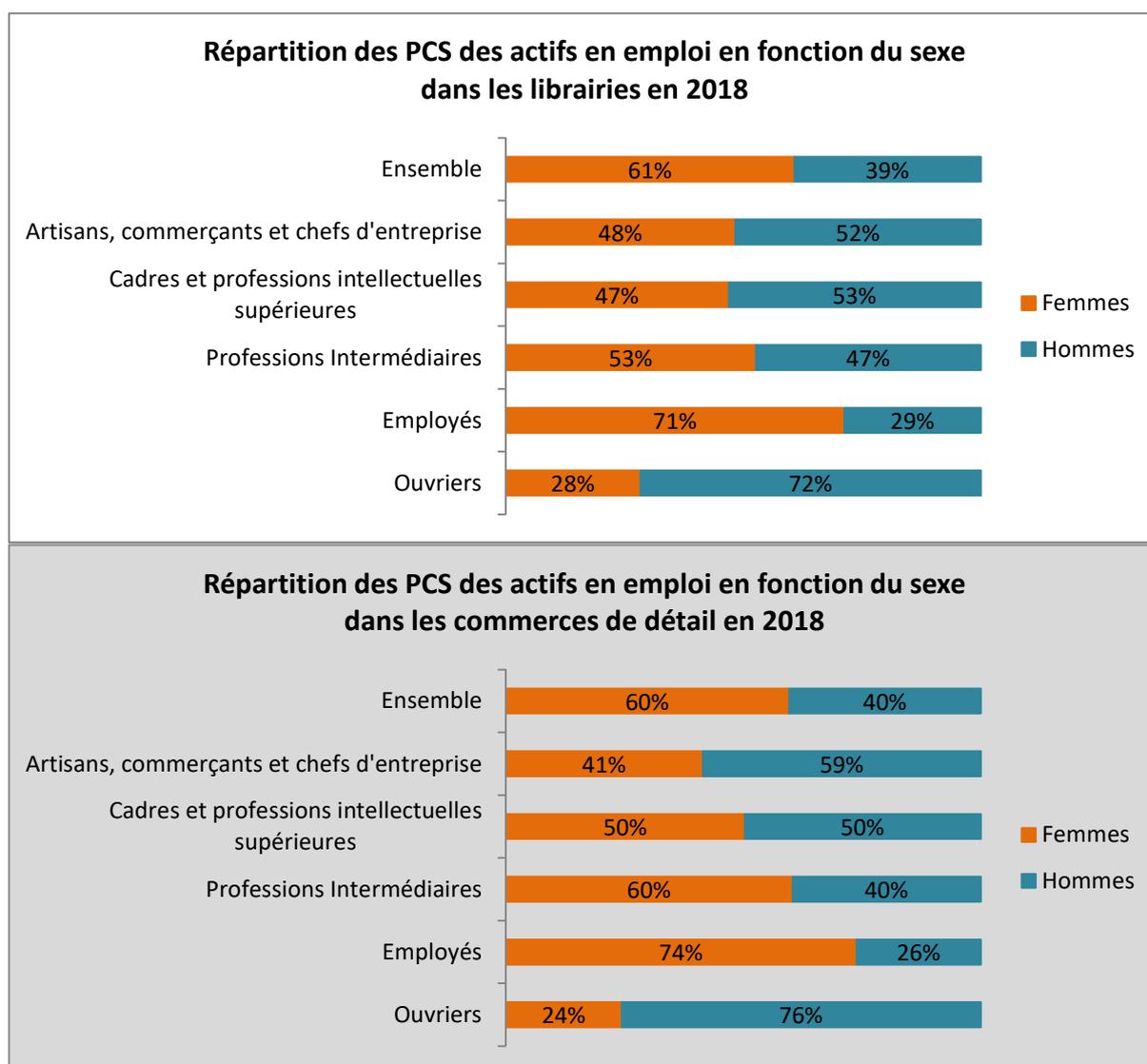
## 2. Professions et Catégories Socioprofessionnelles selon le sexe

Si les femmes sont majoritaires dans l'ensemble du secteur de la librairie, elles sont sous-représentées dans les niveaux de catégorie socioprofessionnelles les plus élevés, comme dans le commerce de détail dans son ensemble. En effet, alors qu'elles pèsent 61% des actifs du secteur, elles représentent :

- 48% des chefs d'entreprise (-13 pts) ; à titre de comparaison, dans l'ensemble du commerce de détail, la sous-représentation des femmes dans cette catégorie se chiffre à -19 points,
- 47% des cadres et professions intellectuelles supérieures (-14 pts) contre - 10 points dans le commerce de détail.

En revanche, les femmes sont surreprésentées dans la catégorie « employés » (71%, soit 10 pts de plus que leurs poids dans le secteur).

Enfin, parmi la centaine d'ouvriers, les hommes sont largement surreprésentés (72% contre 39% dans l'ensemble du secteur, soit + 33 pts). Cette forte surreprésentation est équivalente à celle observée dans l'ensemble des commerces de détail (76% contre 40% dans l'ensemble du secteur, soit + 36 pts).

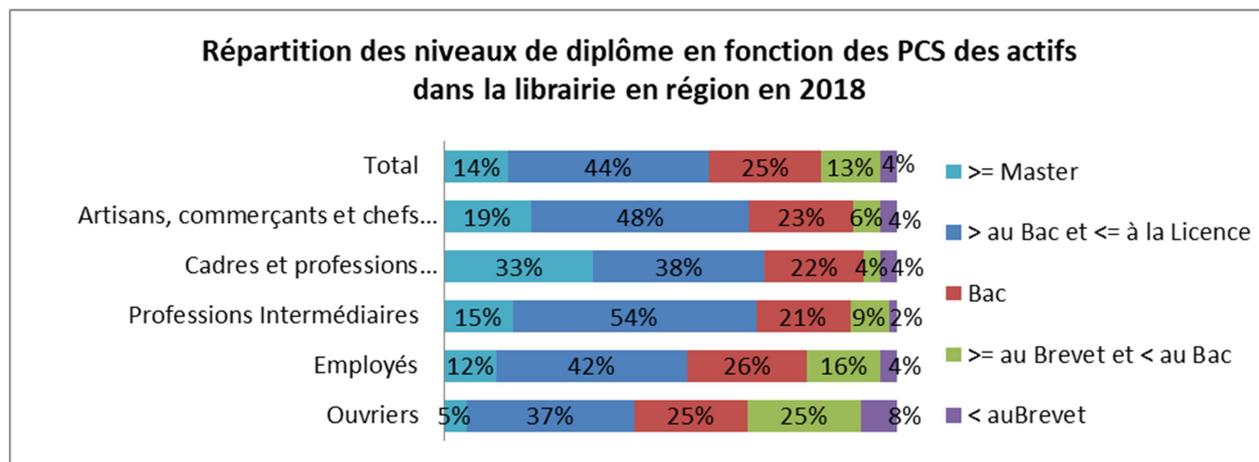


Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

### 3. Professions et Catégories Socioprofessionnelles selon le niveau de diplôme

Les actifs diplômés sont surreprésentés parmi les chefs d'entreprise (67% d'entre eux ont un niveau supérieur au bac, contre 58% de l'ensemble des actifs du secteur, soit + 9 pts) et parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (71% d'entre eux ont un niveau supérieur au bac, soit + 13 pts).

Les salariés les moins qualifiés sont surreprésentés parmi les ouvriers (58% d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal au bac, alors que les actifs ayant ce niveau de qualification représentent 42% de l'ensemble des actifs du secteur (+ 16 pts).



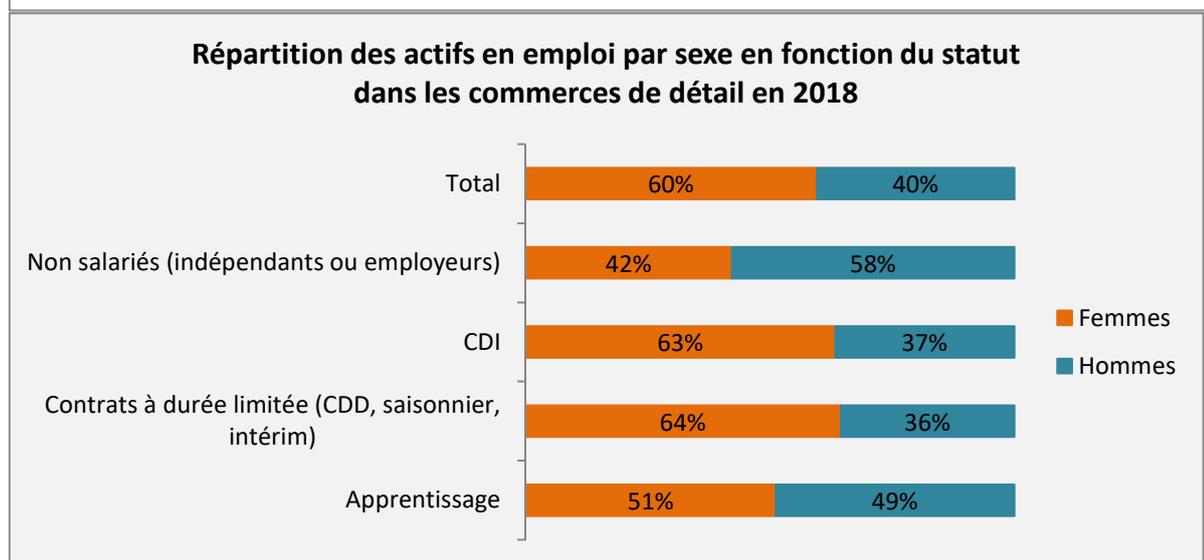
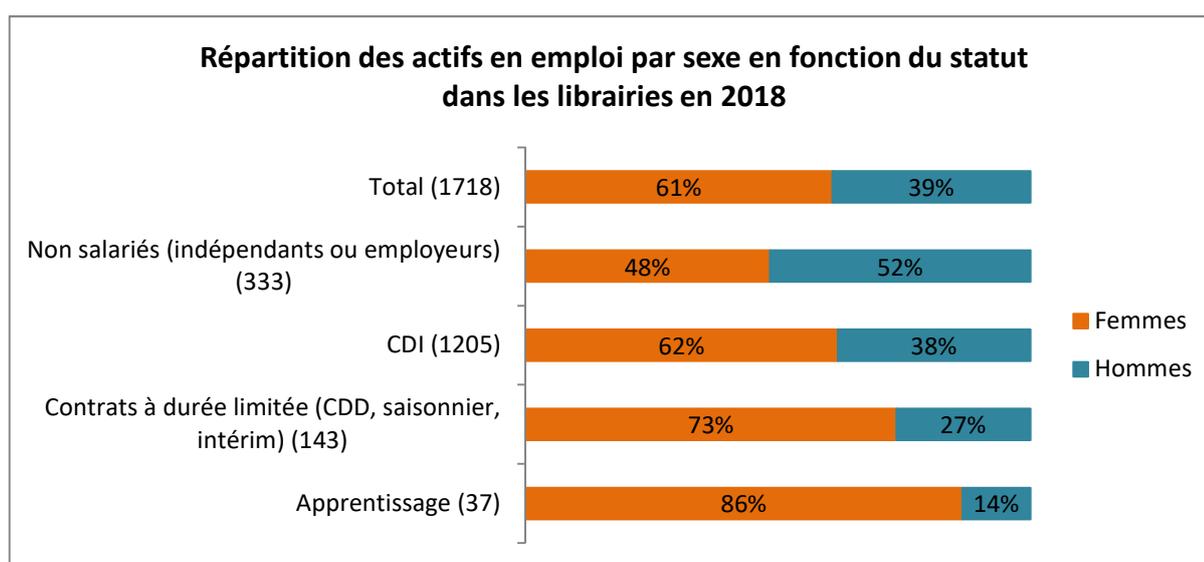
Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

## C. Statuts des actifs en emploi selon différents critères

### 1. Statuts selon le sexe

Dans la librairie, les femmes employées sont surreprésentées dans les statuts précaires (CDD, contrat saisonnier ou d'intérim). En effet, 73% des postes sous contrats précaires sont occupés par des femmes alors qu'elles comptent pour 61% des actifs du secteur (+12 pts). Cette surreprésentation est accentuée comparativement à celle de l'ensemble du commerce de détail où l'écart entre la part des femmes en statut précaire est supérieure de 4 points à leur part dans l'ensemble des actifs du secteur (64% contre 60%).

En revanche, si la part des femmes parmi les CDI est similaire à leur poids dans l'ensemble des actifs de la librairie, leur poids parmi les personnes non salariées, c'est-à-dire indépendantes ou employeuses, est inférieur : 48%, soit -13 pts.

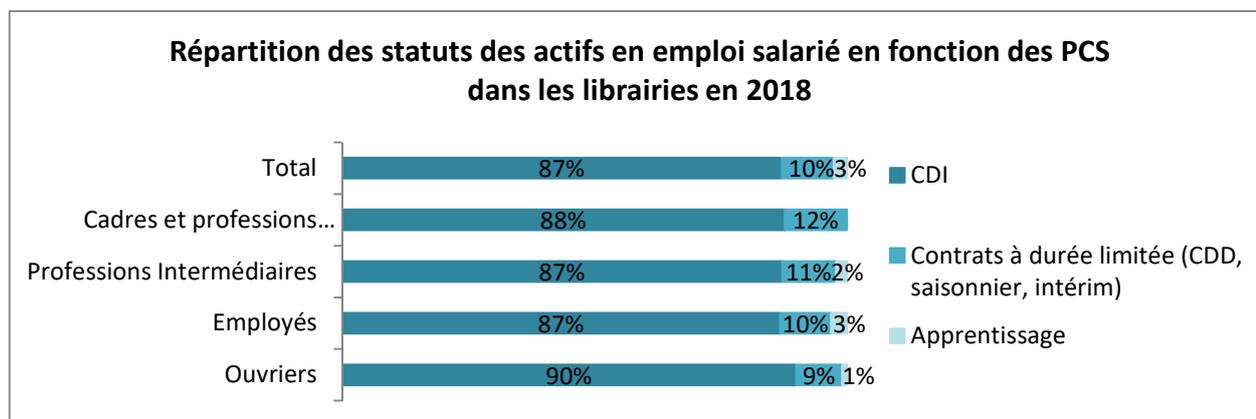


Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

Note : les chiffres inscrits entre parenthèses correspondent pour mémoire au nombre d'actifs concernés

## 2. Statut d'emplois selon les professions et catégories socioprofessionnelles

Aucune catégorie socioprofessionnelle ne semble particulièrement surreprésentée ou sous-représentée dans l'une ou l'autre forme de contrat.

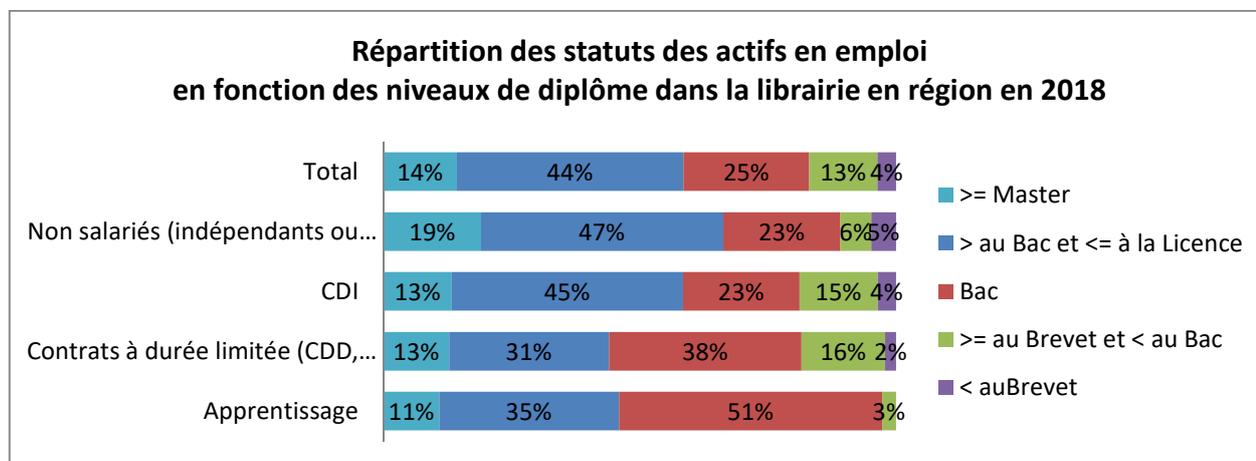


Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

## 3. Statuts d'emploi selon le niveau de diplôme

Parmi les actifs non-salariés de la librairie (indépendants ou non employeurs), les personnes diplômées sont surreprésentées : 66% ont un niveau supérieur au bac, contre 58% de l'ensemble des actifs du secteur (+ 8 pts).

En revanche, parmi les contrats les plus précaires (CDD, saisonnier et intérim), les salariés les moins diplômés sont surreprésentés : 56% des personnes en CDD ont un niveau inférieur ou égal au bac, alors que les actifs ayant ce niveau de qualification représentent 42% de l'ensemble des actifs du secteur (+ 14 pts).



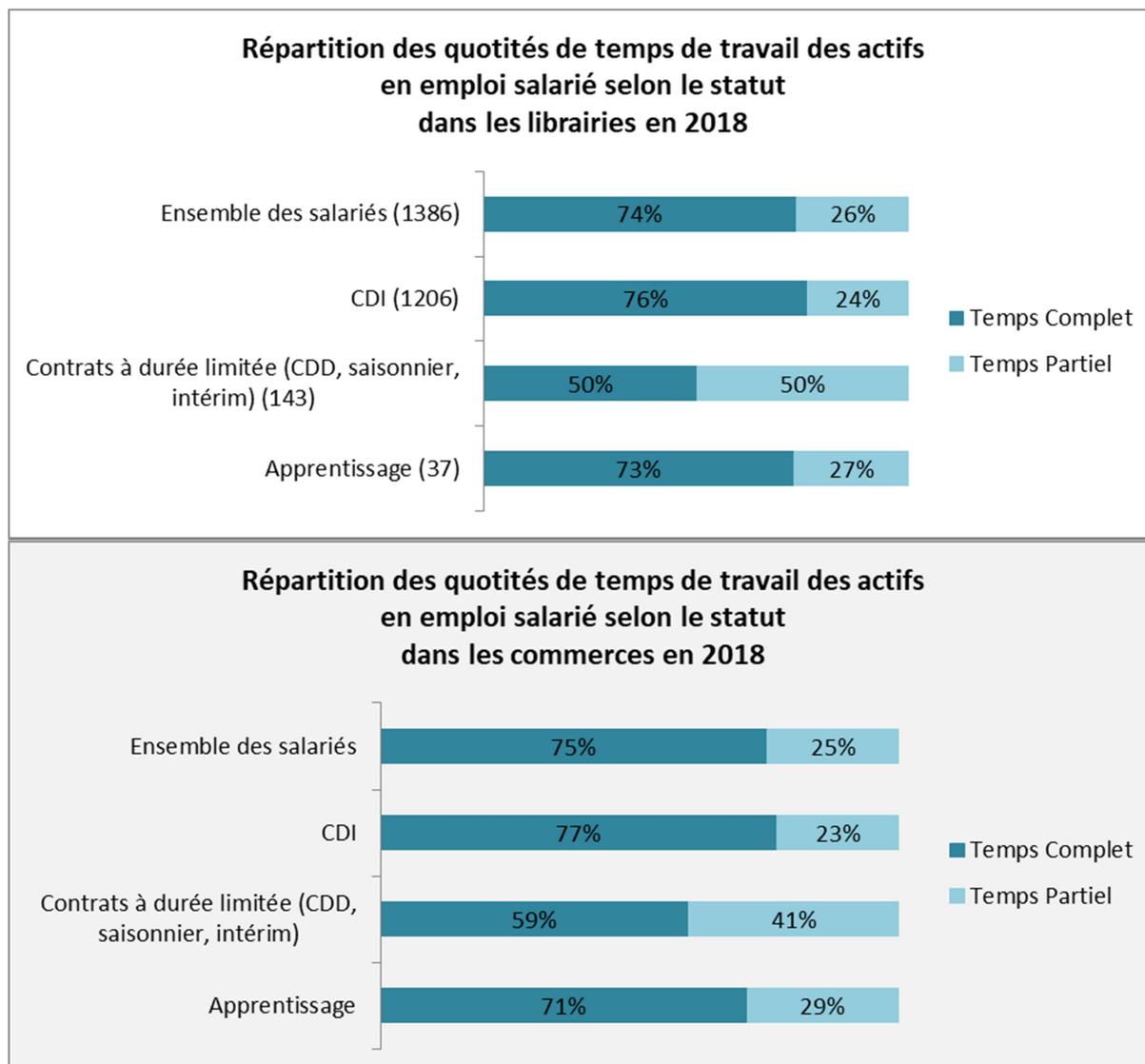
Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire -Traitement SESE-DREETS

## D. Quotités de temps de travail des actifs en emploi selon différents critères

### 1. Quotités de temps de travail selon les statuts d'emploi

Les contrats à temps partiel sont plus souvent le fait des personnes en contrat à durée limitée. En effet, si 26% de l'ensemble des actifs des librairies sont à temps partiel, 50% de ceux qui sont en contrat à durée limitée sont à temps partiel (+24 pts).

Comparativement à l'ensemble du commerce de détail, la part des actifs à temps partiel parmi les personnes en contrat court est supérieure dans la librairie (50% contre 41%, soit +9 pts).

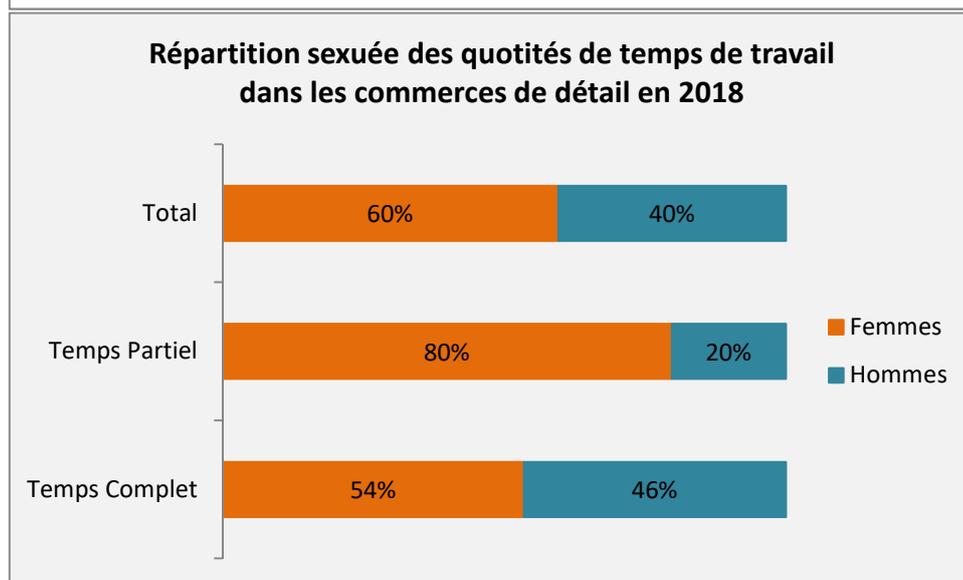
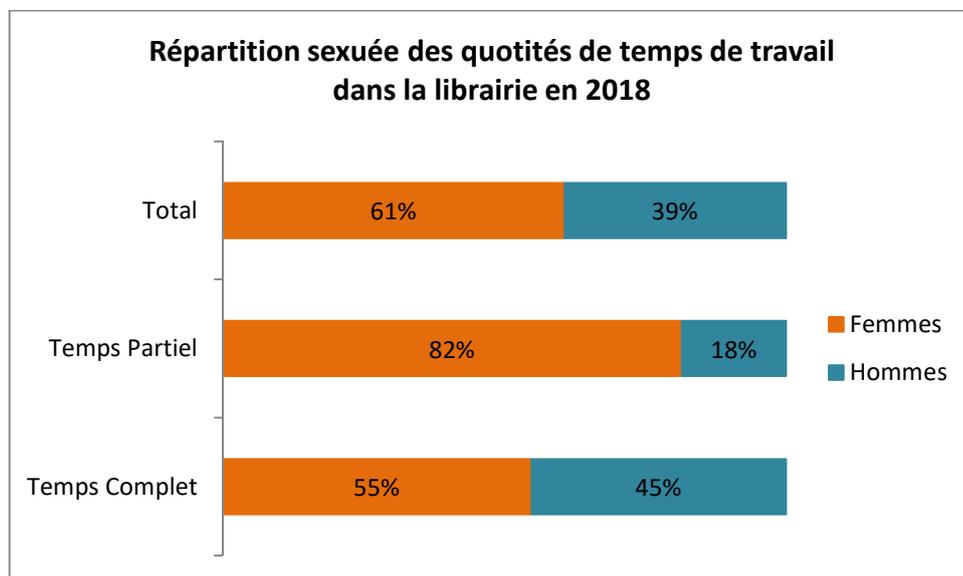


Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire - Traitement SESE-DREETS

Note : les chiffres inscrits entre parenthèses correspondent pour mémoire au nombre d'actifs concernés

## 2. Quotités de temps de travail selon le sexe

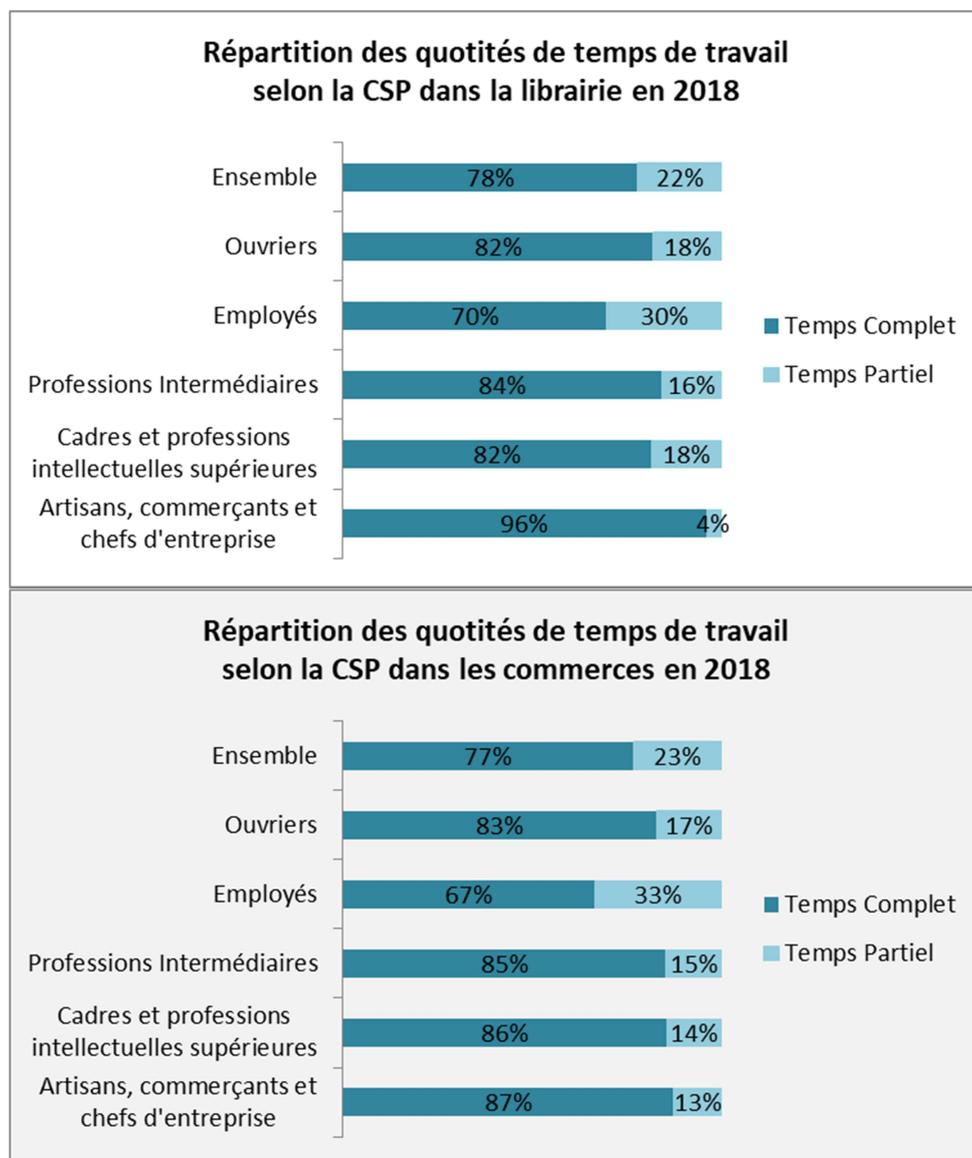
Les femmes sont surreprésentées dans les emplois à temps partiel comparativement à leur part dans l'ensemble des actifs (82% contre 61%, soit +21 pts). Cette surreprésentation est équivalente à celle observée dans l'ensemble du commerce de détail où les femmes pèsent 80% dans les emplois à temps partiel alors qu'elles comptent pour 60% des actifs (soit +20 pts).



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire - Traitement SESE-DREETS

### 3. Quotités de temps de travail selon les professions et catégories socioprofessionnelles

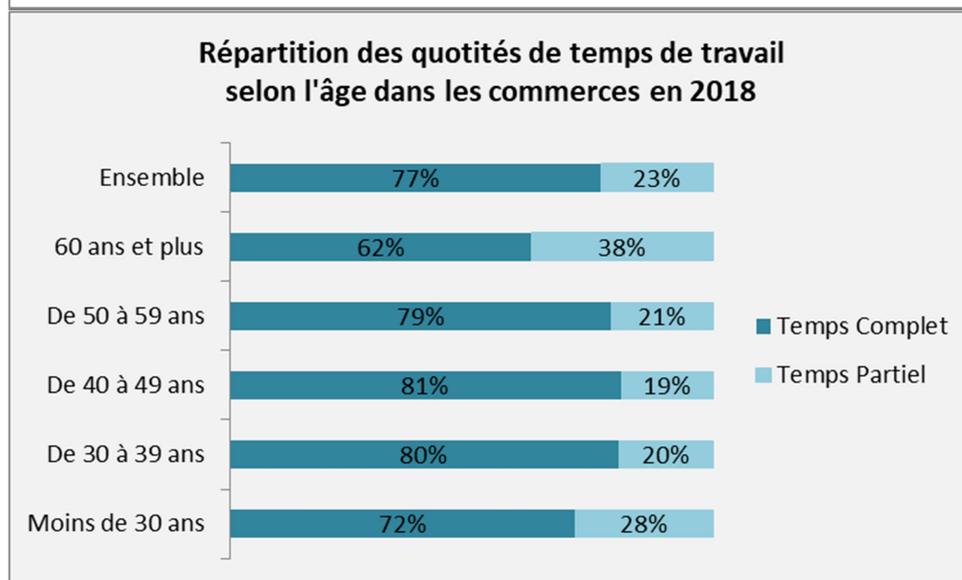
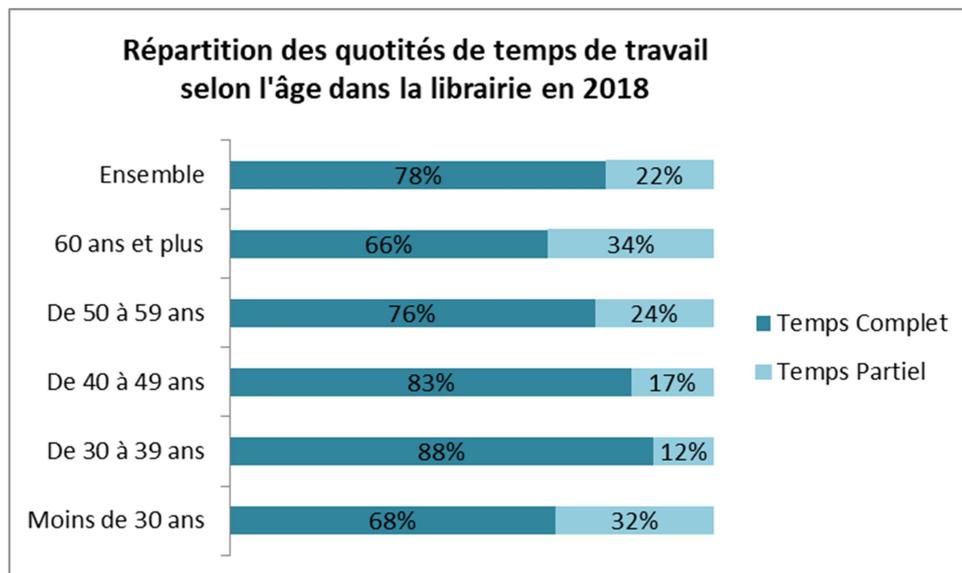
Les employés sont les plus concernés par le temps partiel puisque 30% ne travaillent pas à temps complet, contre 22% de l'ensemble des actifs de la librairie (+8 pts). Parallèlement, seul 4% des chefs d'entreprises dans la librairie sont à temps partiel (soit 18 pts de moins que l'ensemble des actifs du secteur et 9 pts de moins que les chefs d'entreprise dans l'ensemble du commerce de détail).



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire - Traitement SESE-DREETS

#### 4. Quotités de temps de travail selon l'âge

Les jeunes sont les plus concernés par le temps partiel dans la librairie puisque 32% des actifs de moins de 30 ans ne travaillent pas à temps complet (contre 22% de l'ensemble des actifs de la librairie soit +10 pts et 28% dans l'ensemble du commerce de détail). En revanche, si les 60 ans et plus sont plus souvent concernés par le temps partiel que l'ensemble des actifs de la librairie (34% contre 22%, soit +12 pts), ils le sont moins que les actifs de la même tranche d'âge dans l'ensemble du commerce de détail (34% contre 38%, soit -4 pts).



Source : Insee - RP 2018 exploitation complémentaire - Traitement SESE-DREETS

Note : les chiffres inscrits entre parenthèses correspondent pour mémoire au nombre d'actifs concernés

### III. La formation dans le secteur du livre

#### A. Panorama des formations existantes

L'association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, en collaboration avec les services de la Région, avait réalisé en juillet 2021 une cartographie de l'offre de formation aux métiers du livre en région<sup>13</sup>. Les formations qui avaient alors été identifiées sont répertoriées en annexe.

Dans le cadre de la présente étude, des données complémentaires ont été produites en partenariat avec Via Compétences et viennent compléter la cartographie susmentionnée, sans garantie d'exhaustivité.

Concernant les différentes formations retenues, existantes sur la région, elles se situent notamment dans 3 départements, le Rhône, l'Isère et le Puy de Dôme et une, dans la Loire :

Niveaux de formation	Rhône	Isère	Puy de Dôme	Loire
Master	●	●	●	●
Bac +3		●	●	
Bac +2	●	●	●	
Bac	●			
Non diplômante	●			
Préparation au concours	●	●	●	

Sources : Via Compétences : sessions de formation publiées et terminées ayant commencé à partir du 01/09/2021 et présentes en base au 08/09/2022 & Cartographie des formations de l'Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture - Traitement SESE-DREETS

Les formations de niveau Master	
69	<ul style="list-style-type: none"><li>– Master sciences de l'information et des bibliothèques - Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)</li><li>– Master mention sciences de l'information et des bibliothèques - Université Claude Bernard Lyon 1</li><li>– Master Édition numérique, sources et patrimoine - Université Jean Moulin Lyon 3</li><li>– Master Droit de la propriété intellectuelle - Université Jean Moulin Lyon 3</li><li>– Master Management et actions culturelles à l'international - Sciences Po Lyon</li></ul>
38	<ul style="list-style-type: none"><li>– Master métiers du livre et de l'édition - Université Grenoble Alpes</li><li>– Master droit de la propriété intellectuelle - Université Grenoble Alpes</li><li>– Master Transmedia, Stratégie digitale et nouveaux médias – Sciences Po Grenoble</li></ul>
63	<ul style="list-style-type: none"><li>– Master métiers du livre et de l'édition, Parcours « Édition- Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales - Université Clermont Auvergne</li><li>– Master direction de projet ou établissements culturels, Parcours métiers du livre et stratégies numériques - Université Clermont Auvergne</li></ul>
42	<ul style="list-style-type: none"><li>– Master arts, Parcours édition d'art, livre d'artiste - Université Jean-Monnet Saint Etienne</li></ul>

<sup>13</sup> <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/cartographie-des-formations-aux-metiers-du-livre-en-region-auvergne-rhone-alpes>

**Les formations de niveau Bac +3**

<b>38</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– BUT information - communication parcours métiers du livre et du patrimoine - Université Grenoble Alpes</li><li>– Licence pro métiers du livre : documentation et bibliothèques - Université Grenoble Alpes</li></ul>
<b>63</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Licence professionnelle métiers du livre : documentation et bibliothèques - Université Clermont Auvergne</li><li>– Licence études européennes et internationales, Parcours métiers du livre franco-allemand - Université Clermont Auvergne</li><li>– Licence études culturelles parcours métiers du livre et médiation numérique - Université Clermont Auvergne</li></ul>

**Les formations de niveau Bac +2**

<b>69</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Assistant bibliothécaire : médiations numériques et culturelles - Université Grenoble Alpes</li></ul>
<b>38</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– DUT information-communication option métiers du livre et du patrimoine - Université Grenoble Alpes</li><li>– Assistant bibliothécaire : médiations numériques et culturelles - Université Grenoble Alpes</li></ul>
<b>63</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Auxiliaire de bibliothèque - Université Clermont Auvergne - Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation BibliAuvergne</li></ul>

**Les formations de niveau Bac**

<b>69</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Baccalauréat Professionnel libraire - GRETA du Rhône - Lycée polyvalent Louis Armand</li></ul>
-----------	--

**Les formations de préparation aux concours de la fonction publique**

<b>69</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Préparation au concours de conservateur d'Etat des bibliothèques - Université Grenoble Alpes (site de Villeurbanne)</li><li>– Préparation au concours de bibliothécaire - Université Grenoble Alpes (site de Villeurbanne)</li><li>– Préparation au concours d'assistant territorial qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques - Université Grenoble Alpes (site de Villeurbanne)</li></ul>
<b>38</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Préparation au concours de conservateur d'Etat des bibliothèques - Université Grenoble Alpes</li><li>– Préparation au concours de bibliothécaire - Université Grenoble Alpes</li></ul>
<b>63</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Préparation au concours de conservateur d'Etat des bibliothèques - Université Clermont Auvergne</li><li>– Préparation au concours de bibliothécaire - Université Clermont Auvergne</li></ul>

**Les autres formations non diplômantes**

<b>69</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation - ENSSIB</li><li>– DU conservateur et bibliothécaire : préparation aux concours - Université Grenoble Alpes</li><li>– DU assistant bibliothécaire - médiations numériques et culturelles (DU) - Université Grenoble Alpes</li><li>– Formation initiale des bibliothécaires d'Etat - ENSSIB</li><li>– DU Sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB</li><li>– Cours de préparation à l'épreuve C de l'EQE - ITS Baque</li></ul>
-----------	---

Source : Via Compétences : sessions de formation publiées et terminées ayant commencé à partir du 01/09/2021 et présentes en base au 08/09/2022 – Cartographie des formations de l'Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture - Traitement SESE-DREETS

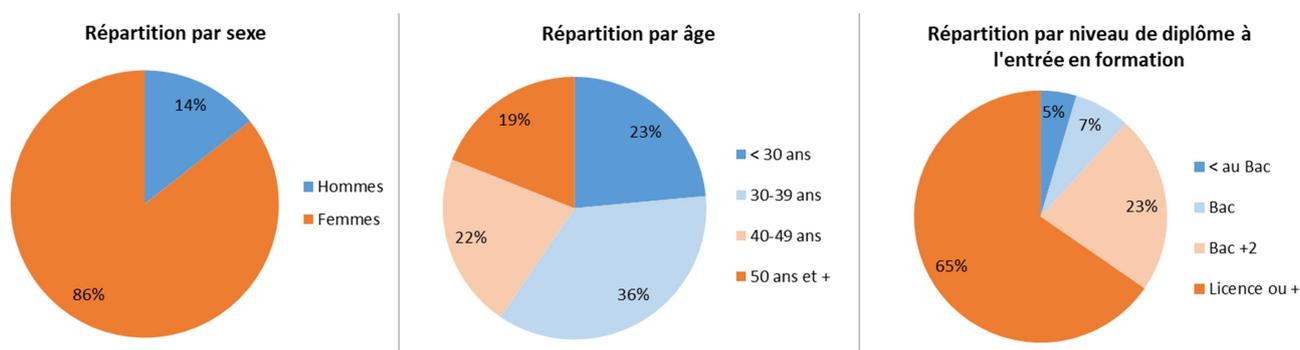
## B. Zoom sur la formation des personnes demandeuses d'emploi

Entre 2019 et 2021, 153 personnes demandeuses d'emploi ont suivi une formation référencée sous l'un des 4 formacodes<sup>14</sup> (Librairie, Bibliothèque-documentation, Lecture-correction, Droit-propriété intellectuelle).

Parmi elles :

- 86% étaient des femmes,
- 24% avaient moins de 30 ans, 36% entre 30 et 39 ans, 22% entre 40 et 49 ans et 19% 50 ans ou plus,
- à l'entrée en formation, 65% avaient un niveau licence ou supérieur, 23% un niveau Bac +2 et 7% un niveau Bac.

### Répartition des personnes demandeuses d'emploi ayant suivi une formation dans le domaine du livre entre 2019 et 2021



Source : Pôle emploi, entrées en formation en 2019, 2020 et 2021 – Traitement SESE-DREETS

<sup>14</sup> Le formacode est l'outil de référence pour l'indexation des domaines de formations mais aussi des publics, des moyens, des types de certifications... Il permet de gérer des bases de données sur l'offre de formation.

## Références bibliographiques

---

<sup>i</sup> Luc Pinhas dans « La librairie indépendante française entre passé et devenir » détaille une succession de profondes mutations environnementales. Ainsi, le premier des faits marquants se situe en 1958, lorsque l'éditeur Frédéric Ditis lance une nouvelle collection de livres au format poche (la collection « J'ai lu ») destinée à n'être commercialisée que par les enseignes à prix unique (ex : Prisunic, Monoprix, Uniprix), excluant le réseau des libraires. Cette initiative provoque une fronde des libraires qui menacent alors les éditeurs qui ont accepté de céder leurs droits de ne pas renouveler leurs commandes. Ditis est alors obligé de commercialiser ses livres en librairies. Cet évènement accélère la réunification syndicale des libraires. Le second fait marquant se déroule en 1974 quand la FNAC ouvre un grand rayon livres à Paris et propose un rabais de 20% sur le prix conseillé. Commencent alors de vifs débats sur la mise en œuvre du prix unique du livre, défendue par la figure de proue Jérôme Lindon, directeur des éditions de Minuit. Ces débats conduiront à la promulgation de la loi Lang en 1981 sur le prix unique du livre. Enfin, depuis les années 2000, le commerce du livre est marqué par le développement du commerce en ligne qui ne cesse depuis de gagner des parts de marché.

<sup>ii</sup> « Le fait qu'on qualifie une librairie d'indépendante fait en premier lieu référence au cas où le dirigeant est l'actionnaire principal. Au-delà de ce premier critère, l'indépendance se mesure aussi et surtout par le degré de liberté que possède le gérant dans le choix de son assortiment. Par cette particularité, les librairies indépendantes se distinguent des chaînes de librairies et des grandes surfaces spécialisées dont les achats sont le plus souvent centralisés et le choix de l'assortiment plus ou moins imposé par la maison mère » - Source : « Le livre », Fabienne Collard, Christophe Goethals, Marcus Wunderle – CRISP - « Dossiers du CRISP » 2015/1 n°84 | page 77

<sup>iii</sup> « Les éditeurs le savent: quand un libraire disparaît, ce sont des pertes sèches qui ne sont compensées que très partiellement par les ventes en ligne. Car chaque libraire est, par sa sensibilité personnelle, un gage de diversité pour l'éditeur, que les moteurs de recommandation et avis clients des sites de vente en ligne ne remplacent que médiocrement. [...] Vincent Montagne, président du Syndicat national de l'édition, le rappelait récemment: "Un réseau dense de libraires reste particulièrement important car il participe à la vitalité culturelle, valorise la création en présentant une offre abondante et joue un rôle essentiel d'intégration et de présence sur le territoire" » - Source : « Quel avenir pour la librairie ? » Denis Mollat, Gallimard | « Le Débat » 2015/1 n° 183 | page 39

<sup>iv</sup> « Dans un secteur comme l'édition, qui concourt à la vitalité du débat démocratique grâce à la confrontation des opinions et des idées, une concentration excessive menace les libertés de création et d'expression car elle donne à un seul acteur une influence démesurée sur la fabrique de l'opinion et lui permet d'abuser de sa position pour décider ce qui peut ou non être publié, et ce que vous et nous, citoyens et lecteurs, avons ou non le droit de lire » Source : « Rachat d'Hachette Livre : dix auteurs appellent à la « mobilisation contre ce mastodonte qui met en péril la biodiversité littéraire », Le Monde du 4 janvier 2022.

<sup>v</sup> « La librairie indépendante en tant qu'espace de consommation engagée permettant l'affirmation d'une résistance à certaines évolutions sociales liées à la société numérique, et plus largement à la mondialisation, perçues comme négatives : perte de sens, perte de lien social et standardisation croissante de l'offre. [...] S'inscrivant dans le sillage des formes alternatives de consommation et des circuits courts (Amap, marchés de producteurs, troc...), ces dernières valorisent une expérience d'achat directe, « authentique » et localisée qui s'exprime d'autant plus fortement dans l'univers du bien symbolique par excellence qu'est le livre » - Source : « La librairie indépendante, contre-modèle de consommation et espace de résistance culturelle ? » Sophie Noël

<sup>vi</sup> « [Une librairie] est un commerce, certes, [...] mais elle est aussi un équipement culturel privé, essentiel pour l'équilibre du tissu urbain. Elle est un lieu ouvert au public, sans exclusive, qui déploie bien souvent une offre

culturelle précieuse à l'échelle d'un territoire » - Source : « Soutenir la librairie pour consolider l'ensemble de la chaîne du livre : une exigence et une responsabilité partagées » Rapport pour le Ministère de la culture et de la communication -2012 - Aurélien Rousseau, Teresa Cremisi, Colette Kerber, Alexandre Jardin, Matthieu de Montchalin, Bruno Parent et Marc Sanson | page 6.

<sup>vii</sup> « Pour une librairie indépendante, les charges de personnel absorbent 17,7% du chiffre d'affaires, soit plus de la moitié de la marge commerciale. Pour les petites librairies, cette part atteint 18,2% et représente une moyenne de 1 600 euros mensuel, soit un coût inférieur au SMIC, ce qui suppose que certains dirigeants ne se versent pas de salaires réguliers » - Source : « Panorama du secteur livre » Franck Gintrand, 5 nov 2020.

<sup>viii</sup> « La part des loyers varie de 0 à plus de 8% du chiffre d'affaires et représente 3,8% en moyenne du chiffre d'affaires des petites librairies » et « la plupart des librairies ont connu un renchérissement de leurs loyers sur la période récente. Celles-ci louent le plus souvent leurs locaux à de petits propriétaires, dont les loyers sont indexés sur l'indice du coût de la construction. Or cet indice a progressé de 3,8% entre 2011 et 2017 » - Source : « Panorama du secteur livre » Franck Gintrand, 5 nov 2020

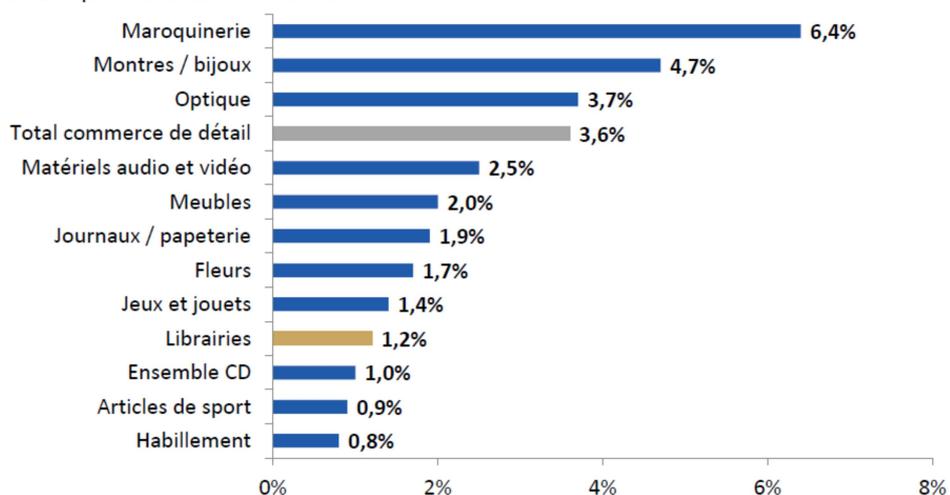
<sup>ix</sup> « Un élément clé du fonctionnement des librairies se situe dans le fait qu'elles paient à l'avance les charges telles que l'achat de livres, les salaires ou les loyers alors que, du fait du temps de rotation des stocks, les revenus sont structurellement postérieurs à ces règlements. Par conséquent, le maintien d'un fonds significatif ou à faible rotation coûte cher. Plus le stock est grand ou plus sa rotation est lente, plus le besoin en fonds de roulement est important » - Source : « Le livre », Fabienne Collard, Christophe Goethals, Marcus Wunderle – CRISP - « Dossiers du CRISP » 2015/1 n°84 | page 79. Le financement et le maintien d'un stock pèse donc fortement sur la trésorerie des librairies.

<sup>x</sup> « La rentabilité de la librairie est, avec 1,4 % de marge nette en moyenne, inférieure à la moyenne du commerce de détail, et la moitié de celle-ci est absorbée par les frais de personnel, alors que les salaires y sont notoirement peu élevés, eu égard aux qualifications requises » - Source : Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur l'avenir du secteur de l'édition, par M. Jacques VALADE, Sénateur – 2007, page 15.

<sup>xi</sup> Source : « La situation économique et financière des librairies indépendantes », Rencontres nationales de la librairie, 01/07/2019 - Jérémie Robiolle, Directeur Xerfi MCI. Page 30.

Comparaisons des taux de résultat net (y compris résultats exceptionnels) dans la distribution en 2017

Unité : part en % du chiffre d'affaires

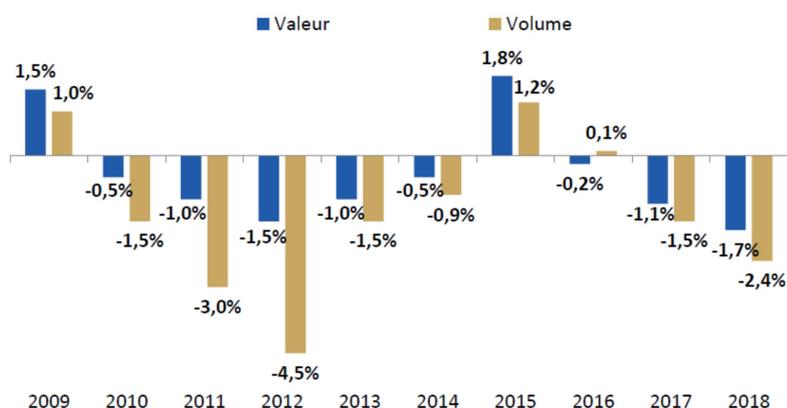


(\*) NAF 47.61Z / Source : Xerfi d'après Greffes des Tribunaux de Commerce

<sup>xii</sup> « La relation entre l'éditeur et la librairie indépendante est en effet caractérisée par une position de dominance du premier sur la seconde. Cette dominance se traduit par le pouvoir qu'ont les diffuseurs, au nom des éditeurs, de déterminer le montant des remises et donc la marge bénéficiaire et les conditions d'existence des librairies. Le montant des remises est généralement proportionnel au volume de livres vendus. Cette équation favorise les grands détaillants qui disposent d'un pouvoir de négociation (Amazon, la Fnac et les autres grandes surfaces), au détriment des librairies qui ne bénéficient pas d'effets de taille suffisants pour obtenir des remises avantageuses » - Source : « Le livre », Fabienne Collard, Christophe Goethals, Marcus Wunderle – CRISP - « Dossiers du CRISP » 2015/1 n°84 | page 79 et 80.

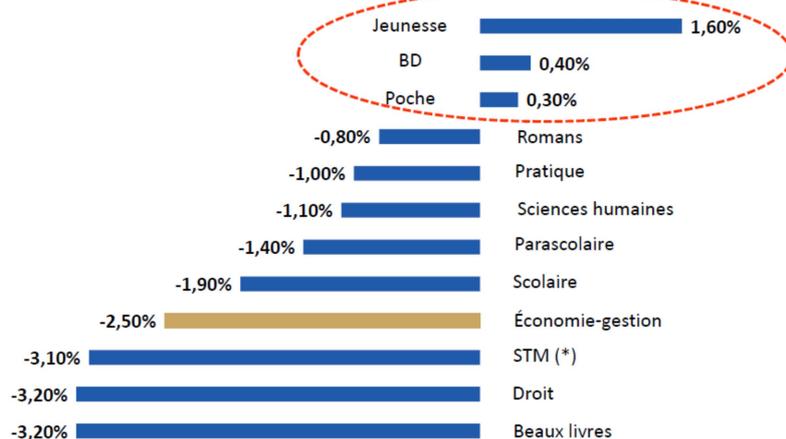
<sup>xiii</sup> Source : « La situation économique et financière des librairies indépendantes », Rencontres nationales de la librairie, 01/07/2019 - Jérémy Robiolle, Directeur Xerfi MCI. Pages 19 et 21

Ventes de livres imprimés sur le marché français  
Unité : % des variations annuelles en volume et en valeur



Source : Xerfi d'après Livres Hebdo/I+C

Évolution des ventes par catégorie éditoriale sur moyenne période  
Unité : taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2018 (en valeur)



(\*) Livres scientifiques, techniques et de médecine / Source : Xerfi d'après Livres Hebdo/I+C

<sup>xiv</sup> « Il faut, bien entendu, rivaliser désormais avec les nouveaux standards de consommation qu'Amazon a imposés sur le canal Internet : une offre virtuellement infinie, et la livraison à domicile en 24 à 48 heures. Face à une production pléthorique (plus de 70 000 nouveautés et nouvelles éditions sont imprimées chaque année par les éditeurs, venant enrichir un catalogue d'environ 600 000 titres), aucun libraire ne saurait proposer une offre exhaustive et chacun doit nécessairement faire des choix pour proposer un assortiment pertinent. Or, lorsque le client franchit le seuil d'une librairie, c'est souvent pour demander le livre que le libraire n'a

---

pas... Le client rechignant à retourner dans le magasin une fois le libraire approvisionné, la vente est fréquemment perdue au profit d'Amazon » - Source : « Quel avenir pour la librairie ? » Denis Mollat, Gallimard | « Le Débat » 2015/1 n° 183 | page 38.

<sup>xv</sup> « Les librairies tiennent même bien leur rang face à la pression d'Internet : elles maintiennent leur taux de pénétration, soit « environ 40 % des acheteurs de livres, un chiffre stable entre 2013 et 2019. Pourtant, en France, leur nombre « décline progressivement depuis le début des années 2000 (- 6,1 % entre 2010 et 2017), du moins celles employant au moins un salarié, telles que recensées par l'Acos » - Source : « L'avenir de la librairie est devant elle », Mathilde Rimaud, Éditions de l'Attribut | « Nectart » 2020/1 N° 10 | page 83.

<sup>xvi</sup> « Marquées par le développement et l'acquisition massive des équipements numériques et audiovisuels, les pratiques culturelles connaissent un redéploiement significatif essentiellement à la faveur de contenus multimédias. Résultat de ces mutations, depuis trente ans, le nombre de lecteurs a globalement diminué et les personnes qui lisent, lisent moins. D'après une enquête menée en 2007 en Communauté française, elles sont 66 % à avoir lu au moins un livre au cours des douze derniers mois et 38 % ont lu au moins une bande dessinée, ce qui, dans un cas comme dans l'autre, représente une diminution de 12 % par rapport à 1983 » - Source : « Le livre », Fabienne Collard, Christophe Goethals, Marcus Wunderle – CRISP - « Dossiers du CRISP » 2015/1 n°84 | page 83.

<sup>xvii</sup> « Pour le président du Centre National du Livre (CNL), Vincent Monodé, l'explication n'est pas intrinsèque au marché : la production est stabilisée et le prix des livres progresse moins vite que l'indice général de l'INSEE. Non le problème se trouve ailleurs : le temps consacré à la lecture ne cesse de reculer. Selon l'IPSOS, la dynamique de lecture est globalement en baisse depuis plusieurs années, malgré que les Français déclarent vouloir lire davantage. Ils manqueraient à la fois de temps et succomberaient à d'autres loisirs plus facilement. Chez les jeunes, la lecture est concurrencée par la sortie entre amis, les jeux vidéos et la pratique d'un sport, tandis que chez les plus de 65 ans il s'agit des médias traditionnels (TV, magazines, radios) et les sorties culturelles. La concurrence des activités digitales pèse également de plus en plus. Les Français notamment les femmes et les 25-49 ans consacrent du temps aux réseaux sociaux » - Source : « Panorama du secteur du livre », Franc Grintard, 2020.

<sup>xviii</sup> « La première de ces limites est de privilégier un style de librairie plutôt élitiste, sur la base d'un entre-soi cultivé somme toute assez traditionnel, majoritairement accessible aux personnes dotées d'un certain bagage scolaire et culturel. Ce point est rarement pris en compte par les créateurs de librairies rencontrés, qui déclarent presque unanimement vouloir s'adresser « à tout type de public », tout en multipliant les signes d'un espace et d'une proposition très marquées socialement. Bien qu'on puisse le déplorer, la librairie indépendante est généralement un lieu d'affirmation de pratiques culturelles distinctives » - Source : « La librairie indépendante, contre-modèle de consommation et espace de résistance culturelle ? », Sophie Noël.

<sup>xix</sup> « **Se penser comme gestionnaire et pas seulement comme gardien du temple de la culture** : Cela signifie notamment qu'il faut apprendre à négocier plus fermement avec les éditeurs les niveaux de remise et le poids de l'office, à gérer plus efficacement encore le stock en affinant son assortiment grâce à l'analyse des données de vente, réfléchir à développer (peut-être via des accords avec les diffuseurs) des solutions permettant de livrer le client directement à son domicile, mieux animer sa base clients... Ces conseils peuvent sembler des évidences, et pourtant 20 % des libraires ne possèdent même pas de gestion informatisée de leurs stocks. De quoi donner le vertige, lorsqu'on les compare à Amazon, qui a bâti son empire sur l'exploitation de ses méta-données clients, et a supprimé son équipe éditoriale chargée de rédiger les recommandations de livres, au profit d'un algorithme entièrement fondé sur les statistiques commerciales » - Source : « Quel avenir pour la librairie ? », Denis Mollat - Gallimard « Le Débat » 2015, page 40

<sup>xx</sup> « Le désir de pratiquer à l'avenir le « click and collect » se vérifie pour toutes les librairies, qu'elles soient en zone rurale ou urbaine et qu'elles soient de grande ou petite taille. Ce qui signifie que l'ensemble des librairies sera concerné par le développement de cette pratique d'achat. Des attentes de « click and collect » mais

---

également des attentes pour faire perdurer le lien humain, voilà l'enjeu-oxymore du futur de la relation des librairies avec leurs clients » - Source : « Les librairies indépendantes ont-elles gagné de nouveaux clients au cours de la crise sanitaire ? » *The Conversation*, 11 janvier 2022, David Piovesan.

<sup>xxi</sup> Source : « Les groupements de libraires indépendants, révélateurs des mutations du groupe professionnel » Frédérique Leblanc, *Histoire de la librairie française*, Electre Éditions du Cercle de la librairie, 2008

<sup>xxii</sup> « Ce type de coopérations pour partager un même outil de travail innovant, y compris avec des libraires pouvant exercer sur une même zone de chalandise, a longtemps été impensable et l'est encore pour certains. En effet, elles supposent des mises en commun de manière de faire, voire obligent à rendre publics des résultats habituellement protégés du regard des pairs d'une même zone de chalandise. [...] Par l'instillation de nouvelles manières de travailler en complémentarité, tout en conservant l'indépendance de chacun, ces nouvelles formes de coopération sont sans doute l'un des éléments qui prépare la participation des libraires indépendants aux transformations de la librairie indépendante à venir : répondre à la demande d'une partie de sa clientèle d'accès à un service de vente en ligne. Certains libraires s'y sont déjà essayés, mais l'outil technique et les moyens que suppose la vente en ligne (compétences, investissements financiers, emplois dédiés, etc.) comme la taille des concurrents déjà en place (notamment amazon.com ou fnac.com) représentent de telles forces, qu'une alternative ne peut être le fait que d'une structure à grande échelle » - Source : « Les groupements de libraires indépendants, révélateurs des mutations du groupe professionnel » Frédérique Leblanc, *Histoire de la librairie française*, Electre Éditions du Cercle de la librairie, 2008. Page 7 et 8.

<sup>xxiii</sup> « Mathieu de Montachalin : Avec une seule adresse, il sera possible d'irriguer l'ensemble des librairies indépendantes, et leurs clients, sur l'Internet. La mise en place de ce portail est possible car nous ne sommes pas concurrents entre nous. Nous sommes avant tout des confrères, surtout si nous ne travaillons pas dans la même ville ! Et même dans ce cas, nous savons nous regrouper en association, comme à Rouen par exemple, où nous avons répondu ensemble à un appel d'offre de la bibliothèque départementale de prêts. Nos vrais concurrents sont la Fnac ou Virgin, pas ceux qui partagent notre conception du métier. Nous faisons du conseil, chaque libraire à sa façon, et cette subjectivité assumée et argumentée est justement ce que le client demande à la librairie indépendante, avec son offre riche et diverse » - Source : Extrait de la table ronde « [Les enjeux de la librairie indépendante](#) » organisée par la Société des gens de lettres dans le cadre du forum 2007 « Pour une nouvelle dynamique du livre ».

---

## Les dernières publications du Service Etude, Statistique et Evaluation de la DREETS

---

Accessibles sur <http://www.auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>

Rubrique Etudes et Statistiques – Retrouver les publications

### Etudes :

**Panorama statistique 2021 - Cohésion sociale**– coordination : GUILLAUME Sabine, juillet 2022

**Près de 3 millions de personnes ressentent des soucis financiers à l'aube de la crise financière**, AUDE Johanne, BIANCO Emma (Insee) en partenariat avec la DREETS ARA, juin 2022

**Emploi saisonnier : au-delà de l'hébergement-restauration, des orientations territoriales différentes**– ANTOINE Patricia, SENIGOUT Emilie (INSEE), JACOD Olivier, VAN PUymbroeck Cyrille (DREETS), mai 2022

**Dans les secteurs marchands, une perte d'activité globale de 10 % entre mars 2020 et juin 2021 – Crise Covid en Auvergne-Rhône-Alpes**– GAUTHEY Grégoire, SENIGOUT Emilie (INSEE), VAN PUymbroeck Cyrille (DREETS), mars 2022

**Evaluation régionale des observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social**– SOUTOUL Fanny (DREETS), mars 2022

**L'évolution de l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes** – GRAFF Didier (DREETS), février 2022

**L'anticipation du risque d'inaptitude dans les entreprises de 50 salariés ou plus en Auvergne-Rhône-Alpes** – GRAFF Didier (DREETS), janvier 2022

**La négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés du Rhône 2017-2019** – MEYER Pascale (DREETS), septembre 2021

**La mixité femmes/hommes dans le secteur de la plasturgie en région Auvergne-Rhône-Alpes** – SOUTOUL Fanny (DREETS), juillet 2021

**La demande d'emploi en ARA, sur 10 ans** – JAKSE Christine (DREETS), juillet 2021

### Chiffres clés :

**Notes conjoncturelles régionale et départementale du 2e trimestre 2022**, Olivier JACOD (DREETS), Michèle TAVERNET (DREETS) avec la contribution de Marie-Laure DOLY (DRFiP), des correspondants des DDFiP et des correspondants des cellules statistiques URSSAF

**Taux de chômage régional et départemental au 2e trimestre 2022** – TAVERNET Michèle, DREETS, août 2022

**Emploi salarié régional et départemental au 2e trimestre 2022** – TAVERNET Michèle, DREETS, août 2022

**Demande d'emploi régionale et départementale, 2e trimestre 2022**, DREETS –Pôle emploi, juillet 2022

---

**Directrice de la publication : Isabelle NOTTER**

**Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes  
Service étude, statistique et évaluation**

**Etude réalisée par Fanny SOUTOUL**

**Sous la direction de Christine Jakse**

**Avec l'appui de Nathalie GOURGOUILLON, Olivier JACOD et Cyrille VAN-PUYMBROECK**

**Tour Swisslife – 1 boulevard Vivier Merle – 69 443 Lyon Cedex 03**

**Téléphone : 04 72 68 29 00**

**Internet : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>**

**ISBN : 978-2-11-152432-3**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités